

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2492 - MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2015

Processus électoral

Une élection présidentielle anticipée avant fin mars 2016

Devant l'Assemblée nationale convoquée expressément en session plénière, le président de la République a annoncé la tenue, au premier trimestre de l'année prochaine, de l'élection présidentielle : « Le Conseil des ministres sera rapidement amené à convoquer le corps électoral plus tôt que prévu, afin que l'élection présidentielle se tienne dans le courant du premier trimestre de l'année 2016 », a déclaré en substance le président Denis Sassou N'Gusso. Il a justifié ce calendrier en expliquant qu'il est de bon aloi que l'élection présidentielle soit « le tout premier acte qui consacre l'entrée effective dans la nouvelle République après le vote de la nouvelle Constitution ». Dans son adresse, le chef de l'État est revenu longuement et dénoncé le caractère « absurde » des événements du 20 octobre dernier qui, peu avant le référendum du 25, avaient opposé les forces de l'ordre aux partisans de l'opposition. Pour le chef de l'État, ces manifestations ont failli conduire le Congo au naufrage, même s'ils n'ont pas empêché l'avènement de la nouvelle République.

Pages 2,3 et 4



RÉGIES FINANCIÈRES

La douane évalue ses actions de modernisation

Le Comité de modernisation de la douane congolaise se réunit les 22 et 23 décembre à Brazzaville, en vue d'évaluer le niveau de mise en œuvre des actions de modernisation programmées en 2015.

Afin d'arrimer sa gestion aux standards internationaux, la douane congolaise met en

œuvre depuis 2012 un plan de modernisation qui vise, entre autres, l'amélioration de la gestion stratégique, du cadre légal, des technologies de l'information et de la communication, ainsi que la promotion de la bonne gouvernance, la lutte contre la fraude. [Page 5](#)

BURUNDI

Les autorités opposées au déploiement d'une force de l'UA

Le Parlement et la présidence burundaise ont rejeté le déploiement d'une Mission africaine de prévention et de protection composée de 5000 hommes en vue de stopper la spirale des violences dans ce pays. Bujumbura qui s'est exprimé par le biais du porte-parole adjoint de la

présidence, Jean Claude Karerwa, considère le déploiement souhaité par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA comme « une force d'invasion et d'occupation » à laquelle le Burundi se réserverait le droit d'agir en conséquence.

[Page 10](#)

ZONE CÉMAC

Le taux de croissance revu à la baisse

Le taux de croissance de la zone de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) sera de 2% en 2015 au lieu de 4,2% comme prévu précédemment. Selon la Banque des États de l'Afrique centrale ce recul est lié à la baisse des prix internationaux du pétrole, à la crise centrafricaine et à la menace de Boko Haram au Cameroun et au Tchad. [Page 7](#)

TENNIS DE TABLE

Plus de 150 athlètes en compétition

[Page 16](#)

ÉDITORIAL

Défi

[Page 2](#)

Publiez vos annonces et publicités dans «*Les Dépêches de Brazzaville*», bénéficiez d'une offre exceptionnelle de fin d'année.

* Offre soumise à condition

ÉDITORIAL

Défi

Le président Denis Sassou N'Gusso ayant indiqué, hier, aux députés de l'Assemblée nationale que le premier trimestre de l'année 2016 verra se dérouler la première étape du processus de mise en application de la nouvelle Constitution, à savoir l'élection présidentielle, le programme politique des prochains mois est désormais clairement fixé. Même si la date précise à laquelle se tiendra ce scrutin majeur n'est pas encore connue, il reste à peine trois mois à la classe politique congolaise pour se mettre en bon ordre de marche.

Question donc : ce délai est-il suffisant pour que l'opposition comme la majorité s'organisent en vue de cette échéance ? Si du côté de la majorité l'on peut sans trop de risques répondre de façon positive le doute est plus que jamais permis pour ce qui concerne l'opposition dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle reste divisée, traversée de courants divers, apparemment incapable par conséquent de s'entendre sur le nom d'un ou deux candidats crédibles auxquels une partie du corps électoral pourrait faire confiance.

Dans un pareil contexte il n'est pas impossible que cette même opposition se réfugie à nouveau dans le déni de la démocratie pratiqué lors du référendum constitutionnel. Mais il n'est pas impossible non plus qu'ayant tiré les leçons de l'attitude désastreuse adoptée par nombre de ses leaders à cette occasion, ce qui eut comme résultat d'amplifier démesurément le vote positif des citoyens le 25 octobre dernier, les partis politiques la composant décident de jouer enfin le jeu de la démocratie. Même si peu de signes vont encore dans ce sens, un pareil sursaut n'a rien d'illusoire étant donné l'importance de l'enjeu que constitue la présidentielle à venir.

En tout état de cause et quelle que soit la décision prise par ceux qui se réclament de l'opposition, le débat qui s'ouvrira lors de la campagne pour l'élection présidentielle sera décisif à bien des égards. Il permettra, en effet, de mesurer la volonté de ceux qui brigueront la magistrature suprême d'accélérer la marche en avant de notre pays, de mesurer aussi l'adhésion ou le rejet que suscite leur programme au sein du peuple congolais et, par conséquent, de fixer durablement les lignes de force au sein de la classe politique. Autant dire que le défi s'annonce énorme.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Une élection présidentielle anticipée avant fin mars 2016

Le chef de l'Etat a fixé l'opinion, mardi 22 décembre, sur le calendrier électoral et l'entrée en vigueur effective de la Constitution du 6 novembre.

Devant l'Assemblée nationale, réunie exprès en session plénière, le président de la République a annoncé la tenue, au premier trimestre de l'année prochaine, de l'élection présidentielle : « *Le Conseil des ministres sera rapidement amené à convoquer le corps électoral plus tôt que prévu, afin que l'élection présidentielle se tienne dans le courant du premier trimestre de l'année 2016* », a déclaré en substance le président Denis Sassou N'Gusso.

Il a justifié ce calendrier en expliquant qu'il est de bon aloi que l'élection présidentielle soit « *le tout premier acte qui consacre l'entrée effective dans la nouvelle République après le vote de la nouvelle Constitution* ». L'entrée en fonction du nouveau président de la République élu marquera, a-t-il ajouté, « *la césure entre les deux Républiques* ». Ce qui revient à dire que la nomination du Premier ministre, chef du gouvernement, prévu par la nouvelle Constitution ne se fera qu'au terme de l'élection présidentielle pour laquelle le chef de l'Etat n'a pas déclaré, pour l'instant, s'il sera candidat. Denis Sassou N'Gusso a indiqué en outre, que l'article 244 de la Constitution du 6 novembre met le Congo à l'abri d'un quelconque vide institutionnel. Celui-ci stipule en effet que « *Les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 (abrogée Ndlr) fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les*

institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat ».

Dans son adresse, qui a duré une vingtaine de minutes, le chef de l'Etat est revenu longuement sur les événements du 20 octobre dernier, au cours desquels des échauffourées entre les forces de l'ordre et des jeunes se réclamant

« **Les institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002 (abrogée Ndlr) fonctionnent jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions sans pouvoir dépasser, pour les institutions pourvues par voie élective, l'expiration de leur mandat** ».

de l'opposition avaient occasionné des morts, des blessés ainsi que la destruction des biens publics et privés. Le président de la République a dénoncé le caractère « absurde » de ces manifestations, qui a-t-il souligné, « *ont failli conduire notre pays au naufrage* ». Denis Sassou N'Gusso a noté qu'il faut se féliciter que ces manifestations « *aient été arrêtées net* », soulignant que « *le devoir inflexible de l'Etat est d'assurer l'ordre public* ». Il a, à cet effet, rendu hommage à la force publique d'avoir agi avec professionnalisme avant, pendant

et après ces événements.

Le chef de l'Etat était attendu aussi sur la question de la gouvernance électorale, sur laquelle, en apparence, toutes les forces politiques sont d'accord pour sa mise en route. A ce sujet, il a considéré qu'il convient désormais de s'employer à « *mettre en œuvre, avec rigueur et un suivi conséquent les recommandations ou les décisions issues des différents dialogues et concertations politiques* ». Dans cette perspective a noté le président de la République, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation va élaborer un avant-projet de loi électorale définissant les nouvelles dispositions de la préparation, l'organisation et le déroulement des élections.

Au tout début de son adresse, le chef de l'Etat a rappelé les conditions du déroulement du vote référendaire du 25 octobre. Il a expliqué que la nouvelle Constitution approuvée à 94% par les électeurs à l'issue d'un scrutin qui s'est déroulé librement sur l'ensemble du territoire national en dépit de quelques tensions est dorénavant « *la nouvelle loi fondamentale du Congo qu'aucune aveugle obstination ne peut aujourd'hui remettre en cause* ».

Comme le prévoit l'alinéa 2 de l'article 94 de la Constitution, à laquelle le président de la République a eu recours pour s'adresser solennellement aux députés, ce 22 décembre, son message n'a pas donné lieu à débat. Quelques réactions des dirigeants politiques ont néanmoins été recueillies au sortir du Palais des congrès, certains parlant du « fait accompli ».

Gankama N'Siah

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Message du président de la République à l'Assemblée nationale

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et messieurs les députés,
Mes Chers Compatriotes,**

Le 25 octobre dernier, nombre d'entre nous, en âge de voter, ont massivement approuvé le projet de nouvelle Constitution de notre République.

Le vote, partout où il s'est déroulé, a été libre, transparent et sincère. A certains endroits, peu nombreux, il a été perturbé ou empêché par quelques compatriotes qui ont voulu réveiller les vieux démons du passé.

Comme il fallait s'y attendre, la raison a pris le dessus sur l'irresponsabilité ; la réforme sur le conservatisme et le changement sur l'immobilisme.

En dépit des menaces et de quelques actes de terreur, les Congolais ont choisi la voie du renouveau de la République, en participant à 71% au scrutin référendaire et en accordant 94% de leurs suffrages au changement de la Constitution.

La détermination et l'espérance d'un meilleur avenir ont triomphé de la peur et de l'intox. Quelle belle leçon de courage et de civisme ! Quel profond attachement à la démocratie ! Ainsi est née la République nouvelle avec ses promesses d'égalité, de fraternité, de partage et de solidarité ; ses promesses d'équilibre et de collaboration harmonieuse des pouvoirs ; ses promesses de participation des forces vives à tous les chapitres de la vie de la nation. C'est ici le lieu, et maintenant le moment de rendre un solennel et vibrant hommage au vaillant peuple congolais. Sa conduite exemplaire n'a d'équivalent que sa foi inébranlable en un Congo fort, sûr et stable ; un Congo qui progresse et qui refuse de retomber dans les errements du passé, un passé triste et tragique à jamais révolu. A tout le moins, nous osons y croire.

Le livre de l'histoire de la République, ouvert à la date du 25 octobre 2015, laisse désormais apparaître, en lettres d'or, que ce jour là, par un vote massif, incontestable et nettement tranché, le peuple a ordonné et établi pour le Congo une nouvelle Constitution.

Ce fait historique ne saurait être dénié. L'acte est entré dans la vie de notre Nation. Il règle désormais notre République, définit les droits



et les devoirs de ses citoyens ainsi que l'organisation et le fonctionnement de notre Etat. C'est sans conteste la nouvelle loi fondamentale du Congo. C'est la vérité première qui s'impose à tous les citoyens Congolais. Nul ne peut s'en exonérer. Et, aucune aveugle obstination ne peut aujourd'hui la remettre en cause. Comme, d'ailleurs, n'a pas pu prospérer la tentative de l'étouffer dans l'œuf le 20 octobre 2015.

Mes Chers Compatriotes,

Je parle du 20 octobre non pas pour souffler sur les braises mais pour qu'ensemble nous conjurons les mauvais esprits qui nous hantent encore.



Les manifestations du 20 octobre, qui ont failli conduire notre pays au naufrage, étaient tout à fait absurdes et ne pouvaient être tolérées. Elles ont été arrêtées net. On ne peut que s'en féliciter. Le devoir inflexible de l'Etat est d'assurer l'ordre public.

Nous avons tous besoin d'un Etat fort car l'Etat faible fait le lit du terrorisme. Et, là où l'Etat a failli, en règle générale, la terreur s'est installée et se répand comme une traînée de poudre.

L'actualité de ces dernières années à travers le monde nous renseigne de manière fort éloquente.

Je voudrais ici rendre honneur à la force publique dont l'engagement et le professionnalisme ont été irréprochables. Cela aussi bien le 20 octobre, que peu avant et quelques jours après.

Unie, au service de la nation, la force publique a fait échec à toutes les tentatives de déstabilisation de l'Etat et de division du peuple congolais. L'Etat est bien resté en place et nos compatriotes peuvent continuer de chanter notre joie et notre fierté partagées d'être Congolais ; de proclamer l'union de notre nation ; de s'engager à oublier tout ce qui nous divise, afin d'être plus unis que jamais.

C'est cet Etat fort et cette nation unie que nous nous attelons à bâtir jour après jour. Il devrait toujours en être ainsi de génération en génération.

Parce que bâtir des institutions fortes au service de la communauté nationale est un devoir de tous et en particulier des femmes et des hommes politiques.

Faire l'unité de la Nation, la consolider, la pré-

server coûte que coûte est aussi un autre devoir de première importance. Tout comme le sont la défense de la souveraineté nationale et la réalisation du développement économique et social.

La nouvelle Constitution en vigueur a été inspirée, entre autres, par tous ces impératifs.

Mesdames et Messieurs les députés,

J'ai dit nouvelle Constitution en vigueur. Oui, la Constitution adoptée le 25 octobre est bel et bien entrée en vigueur le 6 novembre dernier. D'ici, j'entends monter plusieurs interrogations du genre : « où sont donc les nouvelles institutions de la nouvelle République ? »

Il est bon avant tout de constater que ni l'Etat ni le pays ne sont en situation de crise institutionnelle. L'article 244 de la nouvelle Constitution nous met à l'abri de ce genre de situation. Le souverain primaire, dans sa grande sagesse, a été bien inspiré de prévoir cette disposition de précaution afin que le passage de la Constitution de 2002 à la Constitution actuelle se fasse harmonieusement ; et pour que les institutions nouvelles se mettent progressivement en place non pas au rythme de notre impatience, fût-elle juste et légitime, mais selon la concordance et l'intelligence de la nouvelle Constitution.

Les institutions nouvelles, comment les avons-nous voulues ?

Notre engagement collectif a été de doter notre pays d'institutions fortes et efficaces qui consacrent une véritable rupture avec l'ordre ancien et les routines néfastes du passé. Institutions fortes et efficaces dont le rôle fondamental est de soutenir la volonté politique nationale et l'autorité de l'Etat. Ces institutions, pour ne pas les citer toutes, sont pour l'essentiel :

- un gouvernement qui gouverne à travers la conduite de la politique économique et sociale de la nation. Gouvernement que dirige le Premier Ministre qui en est le chef ;
- un parlement qui exerce le pouvoir législatif et qui contrôle l'action du gouvernement ;
- un pouvoir judiciaire chargé de rendre la justice pour tous en assurant la liberté de chacun ;
- une Cour constitutionnelle, juge de la constitutionnalité des lois, des traités, des accords internationaux et de la régularité des élections ;
- des collectivités locales au pouvoir réellement décentralisé, suivant les compétences qui leur sont dévolues ;
- enfin, celle que j'aurais dû citer en premier, le Président de la République, institution primordiale établie par la Constitution comme étant la clé de voûte de l'ensemble des institutions, parce que garante du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la continuité de l'Etat.

J'ai fait ce rappel des principales institutions avec leurs attributions, pour que leur mise en place se fasse en tenant compte de l'ordonnement du nouvel édifice institutionnel.

Le bon sens commande que l'élection présidentielle soit, après le vote de la nouvelle Constitution, le tout premier acte qui consacre l'entrée effective dans la nouvelle République. La césure entre les deux Républiques datera du jour de la prise de ses fonctions par le nouveau Président de la République.

A partir de ce jour-là, s'enclenchera la réorganisation de l'Etat ainsi que le processus de mise en place des nouvelles institutions prévues dans la Constitution du 25 octobre 2015.

Mes Chers Compatriotes,

Je comprends parfaitement votre volonté en même temps que votre exigence de voir s'instaurer, au plus vite, une nouvelle dynamique dans le pays, consécutive au vote de la nouvelle Constitution.

Accélérer la marche du Congo sur le chemin de son développement est un souci partagé par tous. Le renouvellement des institutions de la République participe de cette accélération.

Voilà pourquoi le conseil des ministres sera rapidement amené à convoquer le corps électoral plus tôt que prévu afin que l'élection présidentielle se tienne dans le courant du premier trimestre de l'année 2016.

Je voudrais ici faire remarquer qu'aux dires de l'ensemble des dirigeants politiques et participants aux diverses concertations organisées dans notre pays, tout a déjà été dit sur la gouvernance électorale. Il ne restera plus qu'à mettre en œuvre, avec rigueur et un suivi conséquent, les recommandations ou les décisions issues des différents dialogues et concertations.

Dans cette perspective, j'ai demandé au ministre de l'intérieur d'élaborer un avant-projet de loi électorale qui définit de nouvelles dispositions sur la préparation, l'organisation et le déroulement des élections dans notre pays, en se conformant aux principales conclusions du dialogue national de Sibiti ainsi qu'aux recommandations des concertations et consultations qui avaient précédé ce dialogue.

Tous les partis et autres associations à caractère politique ont été invités à se joindre au ministre de l'intérieur dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet susmentionné. J'ai appris, avec satisfaction, que tous y ont répondu favorablement.

Dans les prochains jours, le Parlement sera saisi afin de donner à notre pays une nouvelle loi électorale. Notre souhait profond est qu'elle fasse l'objet d'un large consensus.

Pendant la période qui nous sépare de l'élection présidentielle, le gouvernement actuel continue d'assurer la charge des affaires de notre pays.

Ainsi, sans qu'il n'y ait eu rupture dans le fonctionnement de l'Etat ni flottement dans la vie de la nation, ceux qui auront la responsabilité de la mise en place de l'ensemble de l'édifice institutionnel, le feront conformément à l'esprit et à la lettre de la nouvelle République, en des délais raisonnables qui soient en nécessaire adéquation avec la légalité et la légitimité nouvelles portées par les nouvelles institutions.

Au bout de ce processus que je vous propose avec confiance, notre peuple aura, avec bonheur, achevé l'œuvre démocratique mise en chantier le 25 octobre 2015.

Vive la République !

Vive le Congo !

Réactions au message du président de la République

Le message du chef de l'Etat, le 22 décembre à Brazzaville, devant les députés a duré près de vingt-cinq minutes. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a annoncé que l'élection présidentielle anticipée aura lieu courant premier trimestre 2016. Les réactions à ce message, au sein de la classe politique, sont diverses. Nous vous en proposons quelques-unes.

Alphonse Nkoua, député de



Moungoundou Sud : « C'est un très bon message qui a éclairé le flou qui subsistait dans la conscience collective depuis l'adoption par référendum le 25 octobre de la nouvelle Constitution. En tant que premier citoyen du pays, il était de son devoir de nous donner la ligne à suivre. Les autres citoyens que nous sommes allons exécuter ce chronogramme politique en

commençant par l'élection présidentielle ».

Michel Bidimbou, député de kayes : « Le Président de la République a, une fois de plus, montré sa sagesse et sa notabilité, parce que personne ne s'attendait à ce qu'il modifie le calendrier électoral qui était connu de tous. Nous savons



que l'élection présidentielle devait avoir lieu en juillet 2016. Il a dissipé l'impatience

du peuple congolais qui voulait qu'il soit mis en place les institutions prévues par la nouvelle loi fondamentale adoptée le 25 octobre dernier. En tant qu'élus du peuple, nous avons, dès à présent, la responsabilité la plus grande d'examiner et d'adopter la nouvelle loi électorale qui garantit une élection libre, transparente et apaisée ».

Faustin Elenga, député de la quatrième circonscription de Talangai, « Nous nous sommes battus pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 et l'instauration de la nouvelle République. Aujourd'hui, le chef de l'Etat vient de s'adresser aux députés pour annoncer que l'élection présidentielle aura lieu courant premier trimestre 2016. Nous sommes très contents parce que nous avons été les grands artisans de ce changement. De ce fait,



nous devons nous mobiliser davantage pour l'élection présidentielle de 2016 ».

Honoré Nsayi, député de Dolisie : « L'opposition n'a pas changé d'avis sur la question relative au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 et à l'avènement de la nouvelle République. Nous réitérons que nous sommes contre cette démarche politique. Cependant, nous nous trouvons aujourd'hui devant un fait accompli qui s'enchaîne parce que dans l'adresse du chef de l'Etat, nous avons noté l'exigence d'aller au vote pour que la

nouvelle Constitution s'applique. Mais elle s'oppose à la méthode, puis qu'un scrutin présidentiel en trois mois ne sera jamais un vote parfait et crédible. Objectivement, cette élection est prévue en période de grandes pluies et cela empêchera certains can-



pas encore sur la table du parlement. Je crains que les délais soient trop courts pour son examen et son adoption, parce que ce qui est donné dans la précipitation cache toujours quelque chose ».

Roger Ngombé



APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un chef de poste pour la nouvelle base du secteur Est, près du village de Lango.

Responsabilité: Le chef du secteur devra coordonner avec le QG du parc situé à Mbomo toutes les activités du secteur incluant la lutte anti-braconnage; la recherche scientifique et le monitoring avec un programme d'habitation de gorilles; le développement communautaire (programme de sensibilisation, visite de la clinique mobile; développement du camp de tourisme communautaire). En plus, le chef de secteur devra veiller à l'entretien de la base, les ressources humaines et le respect de toutes les lois de la République du Congo.

Formation requise ou souhaitable: Ingénieur des Travaux de Développement rural; Gestion de projets; Biologie ou

Zoologie avec application à la gestion d'un parc naturel; connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView and Smart). Bonne connaissance de l'anglais avantageuse.

Expérience souhaitable: Gestion d'un parc national; chef de secteur d'un parc national avec expérience de lutte anti braconnage, de recherche et de monitoring; expérience en communication et éducation dans un volet de développement communautaire.

Contrat a durée indéterminée avec Salaire compétitif.

Application (CV et lettre de motivation) à envoyer à employ.odzala@gmail.com.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 janvier 2016.



AGRICULTURE

Le Pdarp-I approuve à près de trois milliards F CFA son budget additionnel

La 16^e réunion du Comité de pilotage du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (Pdarp-I) a adopté, le 22 décembre à Brazzaville, le budget annuel 2016 estimé à deux milliards 998 millions F CFA.

Le plan de travail pour l'exécution du budget additionnel adopté se planchera sur la réhabilitation des pistes agricoles, le financement des micro-projets et le financement des activités de maraichages ainsi que d'agriculture mis en œuvre par les groupements agricoles choisis dans les milieux péri-urbains ainsi que

dans les villages. Ce budget additionnel aidera à la poursuite des activités entamées par ce projet jusqu'en juin 2016. L'essentiel des activités réalisées en 2015 a été exécuté avec un budget à hauteur de 51% à cause des difficultés de financement qui ont ralenti l'exécution de plusieurs activités sur le terrain.

Les rapports mis à la disposition des représentants des administrations publiques et des producteurs agricoles approuvent qu'en 2015, 23 kilomètres de pistes agricoles ont été réhabilités sur 50 km prévus. Ainsi 94 micro-projets ont

été financés dans le cadre du pôle de croissance.

Au cours de la même année, le Pdarp a réalisé deux pistes d'entretien, soit 51 kilomètres sur 421 kilomètres prévus, ainsi que quatre infrastructures de marchés achevés, ajoutant que plusieurs cantonniers et chefs d'équipe d'entretien ont été formés en techniques d'entretien. « *Le Pdarp est un partenariat entre le gouvernement et la Banque mondiale. Il est arrivé à un moment important parce que porteur de promesses. La phase additionnelle a été voulue par les deux parties*

afin de ne pas perdre les acquis de ce projet », a indiqué Jean Fulgence Mouango, directeur de cabinet au ministère de l'Agriculture et de l'élevage.

Les représentants des administrations publiques et les producteurs présents à ce comité de pilotage ont aussi évoqué la situation de contre-partie au financement des projets qui souvent pose problème entre l'Etat et les bailleurs de fonds étrangers. Au Congo, ce problème découle du fait de la crise conjoncturelle due à la baisse du prix du baril de pétrole.

Toutefois, rappelons que le Pdarp II est en cours de négocia-

tion avec le gouvernement du Congo et la Banque mondiale. Le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales a pour objectif d'aider la République du Congo à améliorer la capacité des populations rurales pauvres d'accroître leurs revenus au moyen de la création et la promotion de technologies agricoles améliorées, la mise en place d'infrastructures de marché ainsi que la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes de dépenses agricoles conçus pour réduire la pauvreté.

Fortuné Ibara

COUR CONSTITUTIONNELLE

Le personnel formé aux techniques rédactionnelles

45 cadres et agents de la Cour constitutionnelle subiront, du 22 au 24 décembre à Brazzaville, une formation sur la rédaction et la correspondance administratives.



Une vue du présidium lors de la cérémonie d'ouverture de la formation en cours

« *La lettre administrative, le texte administratif ne sont pas des textes ordinaires. Ils ne peuvent être rédigés avec négligence, hors des normes reconnues en la matière. Les textes et lettres administratives revêtent à n'en point douter par leur forme et leur style, le visage réel et le niveau professionnel de ceux qui les rédigent. Ils contribuent donc à façonner l'image de marque de la structure* », a indiqué le représentant du directeur général de l'institut Cerec-iscom, Pascal Tololo.

Pour le directeur du cabinet du président de la Cour constitutionnelle, Aristide Elenga, le renforcement des capacités requiert humilité, curiosité, discipline, assiduité et ouverture d'esprit. « *Les défis permanents au sein de notre administration se ramènent à l'efficacité, à la performance et à l'excellence dans le travail attendu par les usagers du service public de la justice constitutionnelle. L'impérieuse nécessité est à cet égard et chaque fois que les ressources les permettent de privilégier au sein de notre institution tout ce qui concourt à la gestion axée sur les résultats pour permettre la visibilité de notre action. Je vous invite à faire du support sur la rédaction et la correspondance administratives un gisement* », a-t-il déclaré, avant d'exhorter les cadres et agents à focaliser leur attention en vue de mettre qualitativement en pratique, les connaissances acquises. Pour rappel, un partenariat a été noué en 2014 entre la Cour constitutionnelle et l'institut Cerec-iscom dans le domaine de la formation. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du personnel de cette institution.

Josiane Mambou Loukoula

RECTIFICATIF

Des erreurs se sont produites dans un article publié dans notre édition du 21 décembre sous le titre : « Action humanitaire : Fermeture dans quelques jours du bureau du HCR de Bétou ».

En réalité, il ne s'agit pas du bureau de Bétou comme indiqué dans l'article, mais plutôt de celui d'Impfondo. Aussi, signalons nous que cette information a été plutôt donnée par le chargé de programmes et non par Halima Djigo Diop par ailleurs responsable de la communication au bureau du HCR Congo. De même, une confusion a été faite sur la photo accompagnant l'article.

DOUANE

Le comité de modernisation évalue les actions menées en 2015

Le comité de modernisation de la direction générale des douanes s'est réuni du 22 au 23 décembre à Brazzaville. L'objectif de cette rencontre est d'évaluer le niveau de mise en œuvre des actions de modernisation inscrites dans son programme de 2015.

Composé de sept axes, ce plan opérationnel qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des Douanes congolaises prévoyait, entre autres : d'améliorer la gestion stratégique de l'administration, des ressources humaines ; le cadre légal ainsi que les technologies de l'information et de la communication. La bonne gouvernance et le développement de la coopération avec des partenaires extérieurs étaient aussi pré-

vus. D'autres actions portaient sur l'informatisation des systèmes et la lutte contre la fraude.

« *En début d'année, lors du premier comité, nous avons mis en place le plan d'action. Le deuxième comité nous avait permis d'examiner l'état de mise en œuvre des opérations que nous avons adoptées. La présente réunion quant à elle, nous permettra de faire le point de toutes les actions afin de savoir ce qui a été fait, et ce qui reste à faire.* », a expliqué le vice-président du comité de modernisation des douanes, Narcisse Milandou.

Notons que pendant plusieurs années, faute d'un tableau de bord pour évaluer ses actions, la douane congolaise était mal cotée par des

institutions financières internationales telles que le Fonds monétaire international, l'Union européenne ou la Banque mondiale, lors des missions de contrôle.

« *Pour se rattraper, nous avons demandé un coaching auprès du bureau régional du renforcement des capacités pour nous aider à élaborer le plan stratégique 2012-2016 selon les normes internationales. C'est à partir de ce manuel que nous tirons désormais nos plans opérationnels annuels* », avait expliqué Tsékét Gomez, chef de service du Tarif, des réformes et des relations internationales.

Lancé depuis 2012, ce plan de modernisation prendra fin en 2016.

Lopelle Mboussa Gassia

VIE ASSOCIATIVE

Jeanne Yandza reconduite à la tête de la mutuelle des agents du Comité de suivi de la Convention pour la paix

La présidente de la Mutuelle Paix-seconde famille, du Comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Jeanne Yandza, a été réélue, le 21 décembre au cours d'une assemblée générale organisée au ministère des Affaires étrangères et de la coopération

Créée en 2012, cette organisation s'est fixé comme principal objectif : œuvrer pour la paix au Congo. Reconduite à la tête d'un bureau exécutif de quatre membres, Jeanne Yandza entend mener à bien son deuxième mandat. « *La paix c'est notre dada, nous travaillons pour qu'il y ait la paix au Congo. Pour cela, il faut qu'il y ait la paix chez nous-mêmes d'abord, c'est pourquoi nous avons créé la mutuelle Paix-seconde famille. Cela voudrait dire que chez nous il n'y a que*

la paix, que vous soyez de l'opposition, de la majorité présidentielle, nous sommes tous les membres du comité de suivi et cela s'arrête là », a-t-elle expliqué.

Outre l'élection des membres du bureau exécutif, les participants ont mis en place un commissariat aux comptes de trois membres, dirigé par Emile Dominique Niombo en sa qualité de premier commissaire.

Rappelons que cette assemblée générale a été ponctuée, entre autres, par la présentation du rapport moral et des activités du bureau exécutif, ainsi que celui du commissariat aux comptes. Ainsi, les participants ont été informés de deux nouvelles adhésions aux rangs de la mutuelle ; deux suspensions ; trois cas de radiation ; trois décès et une démission pendant le mandat.

« *C'est bon pour que nous restions, mais aide-nous aussi pour que nous travaillions encore mieux. Pensez à payer vos cotisations lorsque vous venez toucher vos émoluments. Vous nous avez fait confiance ; nous également vous faisons confiance tout en espérant que vous allez nous aider dans notre travail* », espère Jeanne Yandza.

Bureau exécutif : président : Jeanne Yandza ; vice-président : Martin Oyali ; secrétaire chargée des affaires sociales : Solange Virginie Assalaba ; Trésorière : Blanche Chantal Ipapou.

Commissariat aux comptes : premier commissaire : Emile Dominique Niombo ; deuxième commissaire : Virginie Koumba ; troisième commissaire : Chantal Kodja.

Parfait Wilfried Douniama

ENSP

Une soixantaine de policiers soutiennent leur mémoire pour l'obtention du diplôme de commissaire

La série de soutenances publiques qui s'est déroulée du 10 au 22 décembre à l'Ecole nationale supérieure de police (ENSP) de Moukondo, dans le 4^e arrondissement Mougali, a permis à 68 des 76 impétrants de défendre leur mémoire. Les huit autres n'ont pas pu le faire pour des raisons diverses.

La troisième promotion des commissaires de police formés à l'ENSP est arrivée à la fin de sa formation. Pour cette dernière journée de soutenance, quatre élèves commissaires se sont présentés devant les membres du jury composé d'universitaires et d'officiers supérieurs de police. Soutenant leur mémoire sur les thèmes : « Maintien de l'ordre public : cas de Pointe-Noire » et « La problématique de la formation des personnels de police au Congo », le commandant Achille Yongo Gabia et le capitaine Jean Léonard Masala, ont respectivement obtenu 15/20 et 16/20.

La soutenance qui a beaucoup plus marqué les esprits au cours de cette journée est, sans nul doute, celle de Max Angat Ansi-Ongouo-A-Pala. Commandant, l'impétrant a abordé la problématique



Le commandant Max Angat Ansi-Ongouo-A-Pala (en uniforme de police) entouré du colonel Grébert Ngampika et des membres du jury ; crédit photo Adiac

de la formation des officiers de police à l'ENSP avec ses aspects logistiques et pédagogiques. Ce qui lui a valu la note 16,50/20. Interrogé sur cette problématique, le directeur de l'ENSP, le colonel de police Grébert Ngampika, a indiqué que la préoccupation majeure de la tutelle de la police est de mettre en place une politique cohérente de formation des cadres. « Parmi les impétrants, il y a un qui a pris le soin de réfléchir à la problématique de la formation des officiers de police à l'ENSP. Je pense que, au-delà de ce qui a été évoqué par

le stagiaire, ce qui est avéré, nous pouvons dire que notre école fait du chemin, bien qu'elle connaisse quelques difficultés de croissance », a-t-il expliqué.

Selon lui, les problèmes évoqués sont beaucoup plus d'ordre logistique, même s'il a abordé quelques aspects pédagogiques. Il entend quand-même réfléchir avec le conseil pédagogique sur les questions abordées par le stagiaire qui ne sont pas du tout fausses. Pour la cohérence des programmes de formation des cadres de police à l'étranger, le colonel de police Grébert Ngampika a annoncé la

poursuite des discussions avec les responsables de l'ENSP de Yaoundé afin qu'elle soit fondée sur les mêmes objectifs que ceux visés par l'ENSP du Congo. « Ce thème a paru aussi opportun parce que nous ne formons pas nos cadres qu'à l'ENSP, nous les formons à travers le monde, précisément dans la sous-région Afrique. C'est une occasion pour nous, au-delà d'une comparaison, de regarder si ces deux formations dont l'une à l'étranger et l'autre au pays, sont faites de façon cohérente, dans la durée, dans le contenu

des enseignements et peut-être aussi dans la conception des programmes, conformément à la politique du gouvernement en matière de formation », a-t-il poursuivi.

A la différence des deux premières promotions qui sont arrivées sur simple liste, la troisième a été sélectionnée après un test organisé par l'ENSP avec l'appui des universités notamment sur les sujets concernant la culture générale et la police. « Nous attendons voir les résultats mais à ce jour, nous pouvons dire que cette sélection nous a permis effectivement d'avoir au moins 60% des cadres qui pourront demain servir notre police avec fierté, avec compétence et aussi avec enthousiasme parce qu'il faut aimer le métier d'autant plus qu'on a été formé ».

Loïn de faire le bilan réservé à la commission technique mise en place et au personnel formateur, il a rappelé que cette série de soutenances n'est qu'un début qui en appelle à d'autres. Les deux premières promotions n'ont pas, a-t-il indiqué, pu soutenir pour des raisons diverses d'ordre technique.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES

Pour les diligences de la Banque Congolaise de l'habitat « BCH », il sera procédé ce samedi 26 décembre 2015 à 9 heures au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville à la vente aux enchères de la propriété immobilière abritant le complexe hôtelier « Privilège hôtel », sis à Matsimou (OMS). L'objet du titre foncier N°26.533.

Ce comprend:

- 1 réception,
- 1 local économat
- 4 chambres standards;
- 2 chambres classiques
- 3 chambres confort
- 2 chambres prestigieuses
- 1 suite junior
- 1 suite senior

Activités connexes:

- 1 restaurant climatisé équipé de 30 places;
- une terrasse
- 1 terrasse plein air
- un espace récréatif pouvant contenir 60 places
- 1 night club équipé
- 1 air d'attraction
- équipé de 15 douchettes
- 1 parking clients pouvant recevoir 15 voitures
- 1 partie du mobilier commercial
- 1 local administratif
- 1 local économat



À VENDRE

- OCH du CHU vers l'asile terrain nu 380m²
- Batignolles avenue des 3 martyrs papa gaz
- Château d'eau villa moderne rue Dispensaire 400 m² avec TF
- Ouenzé sur Bouéta Bongo rue Malima avec TF 400m²
- Kintélé au bord du fleuve, terrain nu 11806 m² avec TF

A louer

- Villa vers la gare de Brazzaville

Contact : 06 912 63 21

Une parcelle au centre du marché Mougali ; rue des Martyrs ; superficie (L=32m60 x l= 14m).

Endroit idéal pour la construction d'une chambre froide ou des constructions commerciales.

Contact :

05 538 33 33 / 06 642 78 45

À LOUER

A Brazzaville quartier résidentiel près du Centre Culturel Français

Une villa comprenant :

- 7 chambres
- 1 salon
- 1 Salle à manger
- 1 cuisine

Dans 1 terrain de 2200 m² avec :

- 3 annexes
- 1 grande piscine
- 1 garage

Tel : 05 551 87 12 / 05 049 76 07

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

**Contact : 05 532 01 09
Brazzaville**

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

**Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien**

ZONE CÉMAC**Baisse de 2% de taux de croissance en 2015**

Le taux de croissance de la sous-région cette année est de 2,4% au lieu de 4,2% comme prévu. Selon la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), ce recul est lié à la baisse des prix du pétrole, à la crise centrafricaine et à la menace Boko Haram au Tchad et Cameroun.

Le communiqué du dernier Comité de politique monétaire (Cpm) de la BEAC pour l'année 2015, tenu le 17 décembre, a fait remarquer que les six Etats membres de la Cémac notamment le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad, sont tous confrontés cette année à un ralentissement de la croissance. Pourtant, l'institution financière communautaire espérait une stabilité comme ce fut le cas en 2014.

A en croire le Comité de politique monétaire, deux principales raisons expliquent cette récession de croissance dans la zone Cémac : la baisse du cours du baril de pétrole sur le marché mondial et les défis sécuritaires de la région. En effet, depuis le milieu de l'année 2014, la baisse du prix du baril est de l'ordre de 50%. Une telle dégringolade a une incidence sur les

économies des pays de la sous-région, avait averti Alexandre Gandou, ancien président de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique Centrale. Le Congo tout comme les quatre autres pays de la Cémac producteurs de pétrole, ont profité du dynamisme économique provoqué par le prix élevé du baril, a-t-il expliqué, générant des recettes importantes au point d'accumuler des réserves de devises considérables. « *Le retournement brutal du cours du baril ne peut qu'affecter toute l'économie des pays de la zone et justifie que les débats soient centrés sur l'analyse de la conjoncture actuelle du marché international du pétrole et son impact* » a prédit dès janvier dernier l'expert financier.

« ...L'assainissement budgétaire doit être une priorité »

Par ailleurs, l'instabilité politique et sécuritaire en RCA à l'origine du déchaînement de l'ensemble du tissu économique du pays a contribué au rétrécissement du taux de croissance de la sous-région. Malgré un chiffre raisonnable obtenu par la RCA en 2014, le niveau de vie des ménages et le climat d'affaires restent précaires

dans cet Etat membre de la Cémac. L'insécurité ambiante dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et au Tchad, en raison des attaques et des attentats kamikazes perpétrés par la secte nigériane Boko Haram, poursuit le communiqué du Cpm, a eu raison du dynamisme économique de la région. L'incursion répétée des islamistes venus du Nigéria a poussé les populations à abandonner leurs activités, les commerçants à fermer leurs magasins et les dirigeants sociaux à fermer leurs entreprises...

Face à ce choc financier, « l'assainissement budgétaire doit être une priorité », a proposé le Fonds monétaire international (FMI) dans son communiqué. L'institution financière basée à Washington encourage, à cet effet, les autorités nationales à accroître les recettes fiscales, à contenir les dépenses courantes et à hiérarchiser les investissements publics de manière à réduire les déficits budgétaires. Le FMI a proposé enfin la mise en place d'un mécanisme de prêteur en dernier ressort logé à la BEAC afin de soutenir les institutions en difficulté et renforcer la stabilité du système financier de cette partie de l'Afrique.

Fiacre Kombo

RÉGION DES GRANDS LACS**Les dirigeants décidés à prévenir et réprimer les crimes de masse**

La huitième réunion du Comité régional sur le crime de génocide et autres crimes de masse, s'est achevée, le vendredi 18 décembre, à Brazzaville. Eviter une escalade de la violence contre les civils au Burundi, à l'est de la RDC et en RCA, est l'un des engagements pris par les délégués des Etats membres.

La rencontre de Brazzaville intervient à un moment où, la région des Grands Lacs forte de ses douze pays membres est confrontée à la violence exposant les populations aux atrocités de tout genre. « *Pour le Burundi, l'urgence et la nécessité de mettre en place le comité national pour la prévention et la répression des crimes de masse ; pour ce qui concerne la RDC, l'opérationnalisation rapide du Comité national pour la prévention et la répression de génocide et autres crimes de masse ; pour ce qui concerne la Centrafrique, la nécessité de mettre en œuvre dans les meilleurs délais, le Comité national dans le pays* », a indiqué le communiqué final des travaux.

La prévention des crimes de masse et la lutte contre l'impunité dans cette région, selon les parti-

cipants, nécessitent une collaboration entre le Comité régional de la prévention et de la répression de crime de génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et de toute forme de discrimination et le bureau conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies pour la prévention du génocide, « *pour l'appui et l'accompagnement en ce qui concerne notamment le renforcement des capacités et autres soutiens logistiques* ».

La promotion et la protection des droits humains doivent être menées de façon coordonnée par l'exécutif et le parlement des Etats parties de la Conférence internationale de la région des grands Lacs (CIRGL), ont recommandé les délégués présents à la rencontre. « *La mise en œuvre d'une cellule technique au niveau du secrétariat exécutif,*

chargée d'appuyer le comité régional en matière de recueil, de traitement, d'analyse et de gestion des informations, ainsi que d'une cellule ad hoc pour la mobilisation des ressources. », a martelé le communiqué final des assises de Brazzaville.

A cet effet, les participants ont procédé au renouvellement du personnel du Comité régional en charge de la prévention et la répression des crimes de masse dans cette partie du continent africain. Le leadership du nouveau bureau du Comité régional a été confié au Burundi, « *Mme l'ambassadeur Salomé Ndayisaba, déléguée de la République de Burundi est élue présidente du Comité régional* ». La diplomate burundaise, Salomé Ndayisaba, reconnaissant le poids de la charge qui lui a été confiée, a dit: « *compter sur le secrétariat exécutif, les Etats membres, ainsi que les Nations unies pour mener à bon port son mandat dont l'agenda 2016 a été adopté au cours des travaux* ».

F.K.

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie

DUREE

3 jours

PERIODE

7 au 9 décembre 2015

Gagner du temps et gérer ses priorités

3 jours

14 au 16 décembre 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**



La Télévision Numérique pour Tous
 Disponible à Pointe-Noire depuis début 2015



L'ENTREPRENARIAT CONGOLAIS
 au service des populations du Congo

TNT AFRICA C'EST :

- Plus de 70 chaînes nationales et internationales
- Une image numérique
- Un son stéréo
- Une technologie sans parabole
 (Adaptable sur votre antenne râteau)

Contactez-nous

Service Client TNT : 06 410 08 68

01 410 08 68

☎ 888

10 000 FCFA

Les bouquets TNT AFRICA vous sont proposés par Digital Networks Africa



NECROLOGIE



Mihondono Lucien, agent des Dépêches de Brazzaville, Bantsimba Genéviève, Milandou Elisa, Obissi Jean-Paul Wilfried, informent la famille et connaissances du décès de madame Banzouzi Pauline survenu le 13/12/2015 au CHU de Brazzaville.

L'inhumation aura lieu le mercredi 23/12/2015 suivant le programme ci-après :

- 9h00 : levée du corps au CHU de Brazzaville
- 10h00 : recueillement au domicile de la défunte, sis 119 rue Massoukou Mougali
- 12h00 : messe en l'église Saint-Esprit de Mougali
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka
- 16h00 : Fin de la cérémonie.

REMERCIEMENTS

Le couple Ondzé Rodrigue et famille, profondément bouleversés et meurtris à la suite du décès inopiné de leur fils et petit-fils, le nommé Neto Gaston Ondzé, survenu le 12 décembre 2015 à Yaoundé (Cameroun), présentent leurs vifs remerciements à tous ceux, de près ou de loin, qui leur ont apporté réconfort et assistance multiforme. De même, l'OCEAC, la BEAC, les colonies congolaise et gabonaise du Cameroun, la Mutuelle des anciens de Yaoundé "MAY", les amis et connaissances, daignez trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.



« L'Éternel a donné, l'Éternel a repris. Puisse le Tout-Puissant, dans sa grande miséricorde, lui accorder paix et repos éternel ».

La famille Ondzé Moteur

VATICAN

Les vœux du pape à ses collaborateurs : « détermination et vertus »

Le pape François réaffirme que les cancanes et les résistances n'auront pas raison de sa volonté d'imposer les réformes au Vatican.

C'est lundi qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux de Noël au Vatican. Le pape a présenté ses souhaits pour l'année prochaine en deux temps : devant ses proches collaborateurs de la Curie Romaine, puis dans une grande salle d'audiences où il a reçu les quelque 4000 employés du Vatican venus avec leurs familles. S'excusant de devoir prononcer son discours assis - « car grippé » -, le Souverain pontife a réaffirmé que « la réforme de la Curie ira de l'avant avec détermination, lucidité et résolution ».

Alors que des murmures commencent à se faire entendre et que des journalistes s'en saisissent pour sortir des livres parfois explosifs, le Pape a semblé dire à ceux qui se caractérisent par une volonté de résistance que l'esprit de quelqu'un travaillant au Vatican et pour l'Eglise est d'abord le sens du service. « Nous sommes des ouvriers, pas des

contremaîtres, des serviteurs, non pas le Messie! », a-t-il rappelé, reprenant les propos de l'archevêque de San Salvador, Oscar Romero, assassiné en 1980 par un commando d'extrême-droite.

Depuis l'année dernière, de nombreux scandales sont venus secouer le Vatican, et les réactions à un premier discours de vœux, en décembre de l'année dernière, avaient provoqué pas mal de remous. Le pape avait alors

« Nous sommes des ouvriers, pas des contremaîtres, des serviteurs, non pas le Messie! »

parlé de « quinze maladies » qui menaçaient la Curie romaine, de l'attachement à l'argent au désir de paraître et au goût du pouvoir. Cette année, la liste de ces maladies s'est réduite à 12 seulement, mais toutes semblaient persister dans le corps de l'Eglise. L'an der-

nier il les avait définies comme des « Alzheimer spirituels ».

« Certaines de ces maladies se sont manifestées au cours de cette année, causant beaucoup de douleur à tout le corps et blessant beaucoup d'âmes ». Et le pape de réaffirmer que pour bien travailler à la Curie, il faut « la rationalité et l'amabilité », « la déférence », « l'exemplarité et la fidélité », « l'humanité », « l'honnêteté », « la fiabilité et la sobriété », « l'humilité », sans pour autant être « des robots qui n'entendent pas et ne s'émeuvent pas ».

Juste après le discours à la Curie, le pape s'est adressé au personnel du Vatican rassemblé dans la grande salle Paul VI. « Je veux vous demander pardon pour les scandales qu'il y a eu. Et je voudrais que mon attitude et votre attitude soient celle de prier pour les personnes impliquées, pour que ceux qui se sont égarés puisse retrouver la route juste », a-t-il dit. Il leur a demandé de ne pas se décourager si dans travail qu'ils accomplissent tous les jours, parfois répétitif et humble, venaient à manquer des marques de « reconnaissance ».

Lucien Mpama

FRANCE/ETHIOPIE

Matthias Felk à Addis-Abeba pour renforcer la position des entreprises françaises

Accompagné d'une délégation d'entrepreneurs français, le secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, Matthias Felk, a passé 48 heures à Addis-Abeba en Ethiopie (17-18 décembre)

Les entreprises françaises veulent rattraper leur retard dans la partie orientale de l'Afrique où elles sont moins présentes. Après Nairobi, au Kenya, où il a pris part à la 10^e conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Matthias Felk était en prospection à Addis-Abeba avec une quarantaine d'entreprises françaises.

Lors de ce séjour, Matthias Felk a procédé à l'inauguration d'une antenne de Business France, puis il s'est entretenu avec le

vice-Premier ministre, Debretion Gebremichael, et le ministre des Transports, Workneh Gebeyehu, à qui il a remis une invitation à se rendre à Paris.

Il a également pris part à des tables rondes, notamment avec des représentants de bailleurs de fonds internationaux dont l'Union européenne, la BAD, la KfW et le GIZ allemands, l'AFD française, et le DFID britannique, le ministère des Transports et les entreprises publiques éthiopiennes associées, ainsi que des responsables du secteur de l'eau dans ce pays qui compte 90 millions d'habitants et en plein boom économique.

Le séjour de Matthias Felk à Addis-Abeba a aussi été l'occasion de prendre connaissance de la stratégie de développement de l'Ethiopie, en phase terminale de

son plan quinquennal d'investissement, appelé Growth Transformation Plan1 (DTP1), et de son prochain plan pour la période 2015-2020, ainsi que de sa stratégie des parcs industriels sous l'appellation Industrial Park Development Corporation. L'Ethiopie veut développer un secteur de transports concurrentiel. Ce qui est d'un grand intérêt pour les entreprises françaises.

Les exportations françaises en Ethiopie s'élevaient à 99 millions d'euros en 2014. Entretemps, elles ont progressé, pour atteindre 210,9 millions d'euros en octobre 2015. L'ouverture d'une antenne locale de Business France marque une volonté de pénétrer le marché et de saisir les opportunités économiques et commerciales qu'offre l'Ethiopie.

Noël Ndong



Assurances et Réassurances du Congo

Soyez assurés, nous vous le garantissons!

Assurance Incendie	Assurance Élévation
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Maladie
Assurance Glaces/Tempête	Assurance Vieillesse
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Agence RV Avenue Général de Gaulle, Tél : +242 22 28 22 89 / 22 28 14 34

Agence PRB / ITR, Avenue Fayolle, Tél : +242 22 28 14 02 / 22 28 14 03

Email : info@arccongo.cg - www.arccongo.cg

BURUNDI

Le Saint-Siège appelle la communauté internationale à agir

Le Vatican s'inquiète que les violences qui secouent le pays ne dégénèrent en une crise plus grave entre communautés.

Le Saint-Siège se dit préoccupé par l'enchaînement des violences au Burundi. Il y a eu déjà beaucoup de morts, alors que des milliers de Burundais ont de nouveau fui la nation pour aller chercher refuge ailleurs. Le Saint-Siège déplore cette situation dans un des pays les plus catholiques de la région des Grands Lacs et presse la communauté internationale d'agir par les leviers les plus puissants à même d'arrêter la spirale des violences. Le représentant du pape auprès des agences spécialisées de l'ONU (y compris la Commission pour les droits de l'Homme) à Genève, en Suisse, a été sans ambages samedi. Mgr Silvano Tomasi a fait part des préoccupations de la hiérarchie catholique qui appelle « à agir immédiatement pour permettre que des efforts internationaux à même de garantir la fin des violences et de mettre fin au trafic d'armes » se mettent en mouvement.

Sans nécessairement faire référence à la décision de l'Union africaine qui, jeudi, a décidé l'envoi d'une mission de paix forte de 5000 hommes au Burundi, le haut-prélat a dit l'urgence pour les protagonistes burundais de réactiver les accords d'Arusha qui mirent fin à 12 ans de guerre civile dans le pays. Et à la communauté internationale, l'Observateur permanent du Vatican a demandé « la promotion de tentatives efficaces, objectives, ouvertes et transparentes en faveur de la réconciliation, du dialogue et de la construction de la paix » dans ce pays. Le Vatican demande en outre qu'entre en action « une médiation crédible et impartiale », réaffirmant ce que le pape François avait dit, le 25 novembre dernier, aux hommes et femmes kenyans à Nairobi : « l'expérience démontre que la violence, le conflit et le terrorisme s'alimentent de la peur, de la méfiance et du désespoir qui naissent de la pauvreté et de la frustration ». Il faut donc agir pendant qu'il en est encore temps.

Lucien Mpama

« l'expérience démontre que la violence, le conflit et le terrorisme s'alimentent de la peur, de la méfiance et du désespoir qui naissent de la pauvreté et de la frustration »

SOS-Torture présente un rapport accablant sur la violation des droits humains

Dans cette étude rendue publique lundi, l'organisation de défense des droits de l'Homme confirme la violation de ces droits notamment « la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires perpétrées par le régime de Bujumbura.

« Une centaine de personnes ont été tuées dans la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 principalement dans les zones de Musaga, Nyakabiga, Jabe, Cibitoke et Mutakura », relève le rapport. « Ces cas répertoriés sont des exécutions menées par les forces de sécurité de l'Etat dont la police et des militaires », précise le texte, ajoutant que ces répressions ont été opérées contre des opposants au troisième mandat du président Burundais Pierre Nkurunziza.

Les auteurs du rapport indiquent que ces attaques « sont consécutives à des attaques simultanées menées par un groupe armé qui n'a pas été identifié et qui n'a également pas revendiqué ces attaques dans 4 camps militaires ».

« L'opération de ratissage de la police les a menés dans plusieurs ménages où ils procédaient à plusieurs arrestations de jeunes hommes, souligne-t-on. Les habitants témoignent avoir vu des scènes atroces où des jeunes gens se faisaient ligoter avant d'être exécutés par balle ». Le rapport fait également état des « arrestations arbitraires à Burambi au sud du pays ».

SOS-Torture/Burundi signale que le bilan officiel présenté par le gouvernement à la mi-journée de vendredi qui fait état de 87 personnes tuées, toutes présentées comme des assaillants qui ont participé aux attaques des camps militaires, et une quarantaine de prisonniers est « loin de la réalité ». Ce bilan s'élève à 160 personnes exécutées par les forces de sécurité de l'État, affirme le rapport.

La publication de l'étude de l'ONG burundaise de défense des droits de l'Homme intervient après que Bujumbura ait récusé l'envoi d'une force de l'Union africaine. Cette mission de l'UA serait chargée d'éviter « la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays, de contribuer à la protection des populations civiles en danger » et d'aider à créer les « conditions nécessaires » à la réussite d'un dialogue inter-burundais.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, qui a autorisé l'envoi de cette force, forte de 5.000 hommes a donné quatre jours à Bujumbura pour accepter son déploiement. Pour ce faire, les deux chambres du Parlement burundais se sont réunies lundi en session extraordinaire, pour débattre de l'envoi de la mission de l'organisation continentale.

A l'issue de la plénière, le Parlement a encouragé le gouvernement à résister à l'envoi des troupes de l'UA. Il a évoqué le

principe de « non-ingérence d'un Etat membre dans les affaires intérieures d'un autre membre » pour s'opposer à la décision de l'espace communautaire d'y envoyer des troupes. Cette mission africaine de prévention et de protection au Burundi d'une durée de six mois renouvelables allait œuvrer pour enrayer le cycle des violences décriées par la communauté internationale.

Le Parlement a tenu à « rassurer l'Union africaine qu'il n'y a pas de génocide en préparation ou en cours » au Burundi. Estimant que les mises en garde de la communauté internationale contre un possible génocide ne sont que « des rumeurs sans fondement », députés et sénateurs ont souligné que le « Burundi est un pays en paix ». A ce sujet, le président à la fois du CNDD-FDD, le parti au pouvoir, et de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda, a assuré que les violences signalées à travers le pays ne touchent que quelques quartiers isolés de Bujumbura.

Avant la réunion du Congrès, Jean-Claude Karerwa, porte-parole adjoint du président Pierre Nkurunziza a prévenu que son pays n'acceptera pas l'envoi d'une force africaine. « Si les troupes de l'UA venaient sans l'aval du gouvernement, il s'agirait alors d'une force d'invasion et d'occupation et le gouvernement burundais se réserverait le droit d'agir en conséquence », a-t-il déclaré.

Nestor NGampoula

Un cran de plus vers une guerre mondiale

La communauté internationale s'organise contre l'Etat islamique (Isis ou Daech), désormais élevé au rang d'ennemi public N°1 mondial.

Sur ces colonnes, nous écrivions, il y a quelques jours que c'est désormais la guerre : après des mois où tous les noms ont été employés pour désigner (et peut-être masquer) le terrorisme de l'Etat islamique (EI), les nations finissent par admettre qu'il faut se résoudre à la guerre. Bombarder des positions en Syrie et en Irak ; s'en tenir à des attitudes (altitudes ?) pacifistes et traiter les dossiers (terrorisme et immigration) comme s'ils n'avaient aucune corrélation, sont un non-sens. A la décharge des états-majors, il faut reconnaître que les expériences irakiennes et libyennes n'incitaient pas à renvoyer des soldats américains ou européens sur ces théâtres d'incandescentes opérations.

Mais d'attentats médiatisés en graves mutilations du patrimoine mondial, sans oublier les spectaculaires décapitations d'innocents et les évidents dénis de liberté, il a bien fallu se rendre à l'évidence. La guerre n'est pas de civilisation, mais elle est bien là, diffuse et généralisée à la fois horrible et at-

trayante pour une jeunesse orpheline de causes révolutionnaires. Pourtant, ce que le pape François qualifie de « troisième guerre mondiale par fragmentation » attendait encore de recevoir le label indiscuté de guerre. Car un attentat à Bamako, un enlèvement de paysans à Maiduguri (Nigéria) pouvaient, jusqu'ici, difficilement avoir un lien organique avec les violentes expulsions de familles chrétiennes de la région biblique de Ninive en Irak, la destruction spectaculaire de vestiges artistiques sans prix à Palmyre, en Syrie, ou des attaques inouïes contre une jeunesse innocente au Bataclan, à Paris, en France.

Et puis, soulignaient les experts militaires, une guerre suppose des armées nationales ou en coalition contre une ou plusieurs autres armées d'un pays, d'un Etat. Or, l'ennemi diffus de l'Etat islamique avait un nom à lui mais pas une désignation consensuelle. Ce sont les services secrets allemands qui viennent de sortir le monde de l'incertitude sémantique. « Décrire l'EI comme une organisation

terroriste, c'est minimiser le problème », estime Hans-Georg Maassen, le patron des services de renseignement allemands. « L'EI est une formation s'apparentant à un Etat et qui veut mener une guerre contre nous », juge le spécialiste allemand. Voilà une autre étape franchie : désigner l'ennemi sous les traits d'un Etat qui s'étendrait de Ninive à Bamako. Cela justifie donc une organisation des Etats. Comme pendant la deuxième guerre mondiale, le monde est désormais sur le sentier de guerre, sur la logique du « eux ou nous ». Le secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter, a eu mercredi des entretiens à Bagdad sur les progrès de la guerre contre l'EI. A Washington, le président américain, Barack Obama, avait déclaré en début de semaine que les efforts militaires contre l'EI devaient s'intensifier, être « plus rapides ». En conséquence : Ramadi, région irakienne à l'est de Bagdad, a reçu une pluie de bombes alliées en onze frappes en une seule journée. Irak et Syrie accueillent désormais une variété d'armements sophistiqués : missiles de croisière russes ou français, avions furtifs américains ou chasseurs britanniques

qui fondent sur les cibles de l'Isis dans la région. En attendant les forces terrestres.

L'effort se poursuit donc et s'intensifie : les Etats-Unis ont décidé de retirer 12 avions de combat de leur base d'Incirlik, au sud de la Turquie pour les repositionner tout en y maintenant une présence qui est loin d'être indifférente. Le (re) déploiement des armements lourds s'accompagne aussi d'une réelle volonté politique internationale pour « y aller plus carrément ». L'Italie, jusque-là réticente face aux frappes massives en Irak ou en Syrie, s'apprête à envoyer 450 militaires de son armée autour du barrage de Mossoul, source d'eau et d'électricité stratégique en Irak, dans une région devenue le fier point d'expansion de l'Etat islamique.

Mais le plus spectaculaire est que les pays arabes sunnites de la région, longtemps regardés avec suspicion pour leur relative passivité, ont, eux aussi, décidé de prendre le taureau par les cornes. Avec la « bénédiction » d'Al-Azhar, la prestigieuse institution de l'islam sunnite basée au Caire, l'Arabie Saoudite a réussi à constituer une coalition de quelque 34 nations

pour « combattre le terrorisme militairement et idéologiquement ». Cela est d'autant plus important que cette entrée en jeu a été tenue secrète jusqu'à mardi, prenant tout le monde de court.

Les 34 pays appartiennent au Moyen-Orient, à l'Afrique, à l'Asie ; ils sont tous membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) basée à Djeddah, en Arabie Saoudite. On annonce que dix autres pays, dont l'Indonésie, le premier pays musulman du monde par sa population, pourraient se joindre ultérieurement à cette coalition. « Le terrorisme a frappé les pays musulmans. Il est temps que le monde musulman prenne position », estime le chef de la diplomatie saoudienne, Adel Al-Zubeir. Même son de cloche à Al-Azhar qui « demande instamment à tous les pays musulmans de rejoindre cette coalition pour combattre le terrorisme qui commet des crimes horribles sans discrimination ». La guerre est donc là, et le clan du bien n'est pas délimité aux seuls contours de l'Occident ou du christianisme comme veut le faire accroire les brigands de Boko Haram.

Lucien Mpama

CÉLÉBREZ LES FÊTES EN FAMILLE

RÉVEILLON DE NOUVEL AN



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

Réservez votre soirée

LE BISTRO PARISIEN



SOIRÉE DE NOUVEL AN LE 31 DÉCEMBRE 2015

À partir de 22h
Menu de fête servi à table
80 000 FCFA / personne

- 1 Coupe de Champagne et nos amuse-bouches
- Foie gras, chutney de citron vert, pain d'épice
- Bar en croûte
- Confit de canard, galette de patate douce, fricassée de champignons
- Bûche aux deux mousses au chocolat
- Café espresso, thé
- 1/2 Bouteille de vin français (AOC, Château de Jau) / personne
- Eau et boissons non alcoolisées à volonté

Soirée dansante avec Orchestre
Ambiance cotillons jusqu'à l'aube • Tombola gratuite

Lots à gagner :

- Un billet d'avion ECair Brazzaville - Paris - Brazzaville et un billet d'avion ECair Brazzaville - Dubai - Brazzaville
- Un weekend (petit-déjeuner inclus pour deux personnes) au Pefaco Hotel Alima Palace 5* à Oyo

Sur réservation uniquement:

- Table de 10 personnes à 750 000 FCFA
- Place individuelle (à une table de 10 personnes) : 80 000 FCFA / personne

RÉSERVATIONS

T. (+242) 056 048 030/031
info@pefacohotelmayamaya.com
www.pefacohotelmayamaya.com

FRONDE À L'UDPS

André Kalonzo en croisade contre Étienne Tshisekedi

Une nouvelle secousse agite l'Union pour la démocratie et le progrès social, (UDPS), le principal parti politique d'opposition en RD Congo qu'incarne encore et pour l'essentiel l'opposant historique Étienne Tshisekedi, leader charismatique et cofondateur de ce mouvement politique. Pour combien de temps encore ?

Quelques cadres influents et membres de l'UDPS, établis et vivant pour la plupart en exil en Europe, aux États-Unis et au Canada, ont organisé un «conclave» à Bruxelles du 18 au 20 septembre 2015. À la fin des travaux de ce rassemblement, il a été établi un constat d'échec après 33 ans de lutte. Un échec qui est naturellement attribué à Étienne Tshisekedi qui n'a cessé, a-t-on relevé, de faire preuve de nonchalance et de manque de stratégie. Ce constat d'échec a été éclaté ensuite en quatre griefs essentiels dont la falsification des statuts et création d'une organisation du genre « Lucha » (qui se traduit par lutte pour le changement), laquelle organisation n'a comme objectif que la conquête, l'exercice et la conservation démocratique du pouvoir ; l'abandon du parti et de la lutte pour l'impérium ; la mauvaise gestion politique, administrative et financière du parti

; l'immixtion intempestive de la famille biologique dans la gestion courante du parti.

Ne voulant s'arrêter en mi-chemin, le conclave a désigné André Kalonzo Ilunga au poste de président provisoire. Ce président provisoire a pour mission de « préparer un congrès extraordinaire du parti » qui devra avoir lieu incessamment à Kinshasa. Les participants ont également accepté, de manière consensuelle, de proposer au congrès extraordinaire une candidature unique à l'élection présidentielle prévue pour 2016 en RDC - en principe en novembre 2016. Sans plus attendre, le Dr François Tshipamba Mpuila se positionne comme ce candidat, si le congrès pourra l'accepter.

En août dernier déjà, dans une lettre ouverte, vingt-cinq membres influents de la diaspora de ce parti avaient pour la première fois directement désavoué leur président, absent de la scène politique depuis le début de sa convalescence en Belgique il y a plus d'un an. Cette fois, ils sont allés plus loin en désignant à sa place un président intérimaire. Comme on peut le constater et vu de Kinshasa, la secousse semble encore mineure, mais elle fait son bonhomme de chemin. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une simple et

nouvelle dissension comme il y en a déjà eu. Mais il s'agit, cette fois, d'une fronde qui est partie de l'Europe et qui a la prétention de faire tâche d'huile à Kinshasa.

Pour mettre la main à la patte, André Kalonzo Ilunga, le président provisoire de l'UDPS ne croise pas les bras. Il séjourne en RDC, son pays, depuis presque un mois. Il a entamé ses premiers contacts à Lubumbashi où il s'est entretenu avec les nouveaux et anciens membres du parti qui acceptent de se rassembler sous un nouveau leadership. Après Lubumbashi, il séjourne maintenant à Kinshasa où il fait le même travail de sensibilisation et de rassemblement en vue de préparer le congrès. Pour Kalonzo, il faut définitivement tourner la page Étienne Tshisekedi accusé, à tort ou à raison, d'avoir falsifié les statuts du parti et dont l'absence prolongée a entraîné une terrible cacophonie sur la ligne politique de l'UDPS. Mais dans les milieux des observateurs, on se pose la question de savoir quel peut être l'impact d'une telle initiative pour inciter des Congolaises et les Congolais à y adhérer. Encore qu'il faut déjà chercher, à tout prix, le soutien de la base pour obtenir une certaine légitimité.

Affaire à suivre.

Alain Diasso

COMMUNAUTÉ MUSULMANE AHMADIYYA

Le cinquième Calife fustige l'escalade des conflits dans le monde

Sa sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad a trouvé dans cette situation le risque de la troisième guerre mondiale et en a réitéré ses avertissements au monde.

Dans son sermon prononcé début décembre à la mosquée Baitul Futuh, dans le sud-ouest de Londres, le chef spirituel de la communauté musulmane Ahmadiyya, le cinquième Calife Hazrat Mirza Masroor Ahmad a livré un avertissement fort aux dirigeants et gouvernements du monde, au sujet de l'escalade potentielle des conflits actuels, « dans une pleine échelle de la troisième guerre mondiale ». Dans son intervention, le Calife, qui a demandé aux musulmans ahmadis du monde entier de prier pour la paix durable dans le monde, a fustigé les problèmes du monde provenant de graves injustices perpétrées par deux pays musulmans et d'autres puissances mondiales. « Aujourd'hui, le monde est en grand danger et se déplaçant rapidement vers une catastrophe et, les prières si particulières et sincères sont requis des membres de notre communauté », a-t-il appuyé.

Pour Hazrat Mirza Masroor Ahmad, en effet, la gravité de la situation est telle qu'une guerre mondiale pourrait commencer à



Le cinquième Calife Hazrat Mirza Masroor Ahmad

tout moment. « En fait, en réalité, une troisième guerre mondiale a déjà commencé sur une petite échelle. Je l'ai averti depuis un certain nombre d'années, mais maintenant les analystes et les chiffres du monde ont commencé à se mettre d'accord », a souligné le Calife.

Éviter des victimes civiles et innocentes

Le cinquième Calife a également relevé la menace de victimes civiles dans les frappes aériennes contre le groupe terroriste Daesh en Irak et en Syrie. Hazrat Mirza Masroor Ahmad a appelé les gouvernements à viser directement les auteurs des cruautés et à protéger des innocents. Les gens de Syrie, a-t-il regretté, sont piégés sans aucun moyen d'évasion.

Pour le Calife, les pays voisins devraient se réunir, il y a longtemps, avec les gouvernements locaux pour mettre fin au conflit. Au lieu de cela, il a été laissé fermenter le trouble et se propager plus loin, jusqu'à affecté une grande partie du monde. De l'avis du Calife, les pays musulmans voisins ont manqué à leur devoir de mettre un terme au conflit et le désordre dans ce pays.

Hazrat Mirza Masroor Ahmad a réitéré sa remarque selon laquelle la situation actuelle est due à l'injustice qui règne dans le monde. Pour lui, en effet, le trouble répandu dans le monde est le résultat d'un cycle de l'injustice perpétuelle. C'est dans cette optique qu'il pense que même si les terroristes barbares de Daesh sont vaincus, cela ne signifie pas que la paix sera instantanément établie. Tout en regrettant, une fois de plus, des victimes innocentes créées par ces conflits, le Calife note que certains facteurs indiquent que la division et la guerre pourraient continuer au-delà des tensions entre la Russie et l'Ouest. C'est pourquoi, tout en conseillant de se prosterner dans la prière, le Calife a exhorté les dirigeants et les gouvernements du monde à agir dans le bon sens et la justice.

L.D.

ÉLECTIONS APAISÉES

Didace Pembe appelle les indécis à rejoindre les rangs du Dialogue national

Pour le président national du Parti écologiste congolais (Peco) et président de l'association des Verts d'Afrique centrale, cette rencontre permettra de mettre en place les meilleures conditions pour l'organisation des élections apaisées.



Le député Didace Pembe Bokiaga / Photo Adiac

La conférence de presse tenue par le président national du Peco, le député Didace Pembe, le 19 décembre au siège de cette formation politique, à Kasa-Vubu, lui a permis de se prononcer, « en tant qu'un parti qui aime non seulement la nature mais aussi la paix », sur deux questions qui font l'actualité sur le plan national et mondial, le Dialogue national attendu au pays ainsi que la Conférence des parties tenue en France, la COP 21.

Le Peco, a noté Didace Pembe Bokiaga, soutient le dialogue national appelé par le chef de l'État, Joseph Kabila, au cour duquel cette formation politique veut faire prévaloir certaines préoccupations. Pour ce parti de la majorité présidentielle, ces pourparlers constituent une occasion de mener le pays vers les élections crédibles et apaisées. C'est dans cette optique que le député Didace Pembe a lancé un appel à ceux qui hésitent encore, ceux qui émettent encore les réserves, à tous ceux qui trouvent qu'il y a un piège en ce dialogue, de venir s'associer aux tenants de ces pourparlers afin d'assurer une paix pérenne à la RDC. « Nous voulons le dialogue parce que nous pensons que nous devons coûte que coûte aller aux élections. Et ce n'est qu'autour de ce dialogue que les élections peuvent se tenir bel et bien dans la sérénité. C'est pourquoi nous appelons tous ceux-là à venir nous rejoindre sur le chemin de la raison », a-t-il dit.

Pour le président du Peco, ce dialogue permettra d'apporter des réponses aux questions posées par les uns et les autres, notamment sur l'organisation des élections apaisées. « Je dirai à tous ceux qui aiment la paix et ce pays de venir nous rejoindre dans le dialogue », a-t-il insisté.

Plus au moins insatisfait de la Cop 21

Parlant de la rencontre sur le climat tenue à Paris en France, le président du Peco, le seul parti écologiste présent au Parlement congolais, s'est dit plus ou moins insatisfait des résultats de cette conférence. Pour Didace Pembe, en effet, il attendait de cette rencontre un accord contraignant dans les deux aspects, politique et juridique. Mais la conférence de Paris n'a accouché que d'un accord contraignant sur le plan politique qui, entre-temps, a été approuvé mais pas encore signé par la majorité des parties prenantes.

Le président du Peco s'est également offusqué du flou qui régnera entre 2015 et 2020, année prévue pour la mise en œuvre de l'accord signé par les parties prenantes. Tout en dénonçant certains aspects obscurs qui ont encore plané sur cette rencontre de Paris, Il a également plaidé pour la mise en place d'une structure pour faire le suivi de l'application des engagements des uns et des autres.

S'agissant particulièrement de la RDC, Didace Pembe a reconnu que le pays a été à la hauteur de ses revendications, surtout avec la qualité des négociateurs alignés. Mais pour le président du Peco, le pays -la RDC- qui n'est pas industrialisé a pris l'engagement de réduire de 17 % ses émissions de gaz à effet de serre. Cela, en réduisant la déforestation et la coupe de bois. C'est dans ce sens qu'il a plaidé, dans le cadre de la transition énergétique, pour l'électrification de chaque village du pays, en énergie propre, afin de combattre la coupe du bois de chauffe. « Nous avons bien sensibilisé et nous avons été bien écoutés », a-t-il dit. Mais, pour le suivi des efforts de la RDC dans le domaine de l'environnement, Didace Pembe a également sollicité de ne pas changer régulièrement le ministre chargé de ce secteur en vue de ne pas casser l'élan. Le président du Peco a également sollicité l'instauration aux niveaux primaire, secondaire et supérieur, un cours en rapport avec l'environnement en vue de préparer les futurs cadres à cette matière ainsi que sur la conscientisation de la population.

Lucien Dianzenza

CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Des investisseurs koweïtiens s'invitent en RDC

Une convention de collaboration a été signée entre la RDC, représentée par le ministre de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat, Omer Egwake Yangembe, et Fahad Ibrahim Al Rashid, qui a conduit la délégation.

Le contrat signé le 21 décembre au cabinet du ministre Omer Egwake Yangembe est d'une valeur de 400 millions de dollars américains pour son premier volet. Mais il a été noté que l'ensemble du projet visé par ces investisseurs pourrait aller jusqu'à quinze milliards de dollars américains.

La cité que veut construire cette délégation est un grand projet constitué d'un centre commercial et quatre blocs de huit étages chacun. Il s'agit d'une citée moderne qui comprendra en son sein des écoles, des hôpitaux et dispensaires, des marchés, etc. L'objectif poursuivi, a-t-on appris, est de permettre aux futurs habitants de cette cité de ne pas avoir à se déplacer en dehors car ils



Signatures du contrat entre le ministre Omer Egwake et Fahad Ibrahim Al Rashid/Photo Adiac

trouveront tout sur place. Et les prix de ces appartements, ont affirmé des sources, défieront toute concurrence.

Accompagner la Révolution de la modernité

Le ministre Omer Egwake a, lors de cette cérémonie, salué

cet apport des investisseurs koweïtiens dans le vécu quotidien des Congolais. Il s'agit, a-t-il dit, d'un accompagnement autour du programme du chef de l'État, Joseph Kabila, la Révolution de la modernité.

Le ministre de l'Aménagement

du territoire, Urbanisme et Habitat a souligné les échanges menés pour aboutir à la concrétisation de cette volonté commune de deux partenaires de cheminer ensemble, tout en soulignant le sérieux de ces investisseurs koweïtiens, qui ont une expérience mondialement reconnue car ayant fait leurs preuves en Malaisie et au Koweït. « Les fructueux échanges ont permis de palper du doigt ce que l'entreprise est capable de faire, notamment en Malaisie et au Koweït », a noté le ministre Omer Egwake.

Il a également noté la détermination des autorités congolaises, en commençant par le chef de l'État, le Premier ministre Matata Ponyo, le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Évariste Boshab, etc. pour la réalisation de ce projet. Selon Omer Egwake, ce projet commencé à Kinshasa pourrait également être étendu sur d'autres parties du pays.

De son côté, Fahad Ibrahim Al Rashid, qui a exprimé sa joie de voir aboutir ces pourparlers, a promis de remplir les clauses de ce contrat tel que convenu. À l'en croire, sa société est déjà prête pour se lancer dans les travaux.

Il a également été noté que cette délégation a visité des sites à l'est et l'ouest de la capitale congolaise. Elle a également travaillé avec les experts de ce ministère pour mener à bien ce grand projet. La RDC, souligne-t-on, a bénéficié de cet investissement par l'action du président de la Chambre de commerce et de l'industrie, Luboya Mukadi Kaba, qui a milité, pendant près de 7 ans, pour l'aboutissement heureux du dossier. Le pays s'est également dit reconnaissant à Abdallah Ibrahim Musa, un homme d'affaires soudanais installé en Malaisie, qui a accompagné cette délégation koweïtienne.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

Céline Fremault : « Le Congo est notre plus grand partenaire en terme du nombre de projets de coopération »

Céline Fremault, ministre bruxelloise du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Aide aux personnes et des Personnes handicapées, a effectué, au mois d'octobre dernier une mission de travail en RDC. Il s'agissait de la première mission qu'elle menait en tant que ministre des Relations internationales des Bruxellois francophones, compétence dont elle a hérité en 2014.

Au cours d'une séance de restitution avec la presse, Céline Fremault a expliqué le choix de la RDC comme première destination en évoquant deux raisons : « il s'agit de notre principal partenaire de coopération internationale et c'est également un pays avec lequel nous avons des liens d'amitiés et historiques forts », a-t-elle fait savoir. La ministre bruxelloise a déclaré que les projets développés misent sur le réel, le concret et l'efficace. Ce sont des projets qui favorisent le développement humain avec une sensibilité nouvelle pour les projets « femmes ». En RDC, plus particulièrement, explique la ministre, les projets menés sont bénéfiques pour les populations locales et mettent aussi en avant le savoir-faire bruxellois à l'étranger, contribuant grandement à développer et valoriser davantage l'image de Bruxelles à l'étranger. « L'accent est fortement mis sur l'éducation. En effet, nous participons à un programme de rénovation d'écoles dans la région de Kinshasa depuis 2007. Lors de cette mission, nous avons



visité les écoles de Tshatshi, qui était encore en cours de rénovation au moment où nous nous sommes rendus au Congo et Lukunga. Depuis plusieurs années, des cours de promotion de la démocratie et de la citoyenneté sont aussi financés par la partie Cocof de WBI, dans toutes les provinces du Congo. Un nouveau projet a été initié au Kasai depuis cette année où l'ASBL « Alternatives kasaennes » aide à la rénovation de bibliothèques dans la province », a expliqué Céline Fremault

Privilégier un soutien local

Par ailleurs, a fait savoir la ministre, deux projets importants suivent actuellement leur cours. Le premier dans la commune de Selembo à Kinshasa où a été construite une maternité en 2014 avec les fonds Cocof de Wallonie

Bruxelles International (WBI). Aujourd'hui, nous mettons tout en œuvre pour trouver des financements pour assurer sa pérennité. « Lors de ma rencontre avec André Kimbuta, gouverneur de Kinshasa, j'ai évoqué la nécessité d'avoir un soutien au niveau du gouvernement de la province de Kinshasa pour subvenir aux besoins de la maternité. Il a ensuite dépêché son ministre de la Santé sur place afin d'évaluer les possibilités d'un budget de fonctionnement en 2016, ce qui nous permettrait donc de mettre en place un co-financement entre Bruxelles et Kinshasa », a déclaré Céline Fremault. Le deuxième projet est celui de Fistule AID. Depuis une dizaine d'années, a fait savoir la ministre, la Fistula Clinic, installée au sein de l'hôpital Saint-Joseph, vient en aide aux femmes devenues

La ministre avec quelques femmes congolaises

gravement incontinente en raison d'un accouchement réalisé dans de mauvaises conditions. « Ces femmes sont souvent rejetées par la société et trouvent refuge chez Fistule-Aid, qui leur procure une opération et une réhabilitation au sein du couvent des sœurs Sainte-Marie de Boma. » Par ailleurs, depuis cette année, des médecins de la Fistula Clinic seront formés en Belgique afin de perfectionner leur expertise médicale.

Un centre pour les femmes du Sud-Kivu

Sur un autre registre, a affirmé Céline Fremault, WBI, et sa partie Cocof, va soutenir la création d'un centre de formation professionnelle dans le Sud-Kivu, à destination des femmes. « En raison des combats qui font rage dans la région, beaucoup de femmes se retrouvent isolées, souvent en

raison de viols utilisés par certains groupes comme armes de guerre. L'action de certains médecins de la région, à l'instar du Dr Mukwege à l'hôpital de Panzi, est tout simplement remarquable. Mais il faut également préparer l'après. On ne peut contenter d'opérer ces femmes, de leur faire retrouver leur féminité, leur identité et leur vie sans tenter de les réinsérer au sein de la société. WBI souhaite donc créer ce centre de formation professionnel qui aura pour objectif de former ces femmes à un métier, afin de leur donner également une autonomie et leur indépendance. Ce projet devrait voir le jour au courant de l'année 2016 et marquera un lien fort entre les francophones de Belgique et la région du Kivu. La Cocof, elle, apportera le fond de roulement destiné au lancement des mini-entreprises qui seront créées par ces femmes », a expliqué la ministre bruxelloise. Cette dernière a également rappelé que, sur le plan culturel, la Cocof a soutenu les Francofolies de Kinshasa avec la région wallonne et la fédération Wallonie-Bruxelles. « Le Congo est un partenaire important, le plus gros en terme de nombre de projets de coopération. Nous souhaitons continuer à développer ces projets et à en déployer d'autres dans les années futures, dans le respect des besoins des populations locales, en valorisant l'image de Bruxelles et dans un but d'autonomisation des projets », a conclu la ministre.

Patrick Ndungidi

PETIT ÉCRAN

Une nouvelle série télévisée consacrée à la vie estudiantine en projet

La réalisation dont l'Association culturelle cinématographique, Éducative et savoir-faire (Acésaf) entend procéder au tournage à la mi-février 2016 a pour titre **Mon premier jour à l'université**.

La série pour laquelle un casting sera organisé d'ici à la fin de l'année se focalisera sur « les péripéties que vivent les étudiants dans les milieux universitaires de Kinshasa », nous renseigne le journal Forum des AS. Basée sur les réalités du monde universitaire congolais, la série *Mon premier jour à l'université* envisage de dénoncer « les antivaleurs qui se sont progressivement érigées en normes dans l'univers estudiantin ». Dès lors, apprend-on, elle s'emploiera à « fustiger la tricherie, la corruption, la prostitution des étudiantes qui a donné lieu au phénomène des points sexuellement transmissibles (PST) ». Ce, sans oublier la proximité des cadres tels les terrasses, boîtes de nuit, etc. et autres divertissements proposés à l'instar de concerts organisés sur le Campus qui ne sont pas de nature à favoriser une ambiance propice à l'étude.

Pour l'Acésaf, la réalisation de la série télévisée est d'autant plus nécessaire qu'elle devrait un tant soit peu servir à recadrer certaines choses dans le contexte actuel. Surtout que comme le déplore Jerry Lelo Masisa : « Dans cet univers où le vice est devenu vertu, ou le mal est parfois perçu comme bien, on s'est habitué à entendre des étudiants parler de collaboration au lieu de tricherie, de coopération, de cor-

ruption, et cela sans le moindre remords ». Pour l'initiateur et président de l'Acésaf susmentionné, « l'heure a donc sonné pour que l'on mette un terme à cette culture du moindre effort en vue de promouvoir désormais le travail bien fait et l'honnêteté, qualités susceptibles de préparer une élite bien aguerrie qui relèvera la société de demain », souligne notre source.

Nous rappelons que *Mon premier jour à l'université* est un projet porté par un groupe formé d'étudiants en communication visuelle à l'Académie des beaux-arts de Kinshasa et de l'Institut national des arts, réunis au sein de l'Acésaf. Ils entendent de la sorte sensibiliser leurs pairs étudiants de l'ensemble du pays à prendre au sérieux leurs études, quitte à y mettre toute la conscience qu'elles requièrent. Ainsi, le projet de la série est à leurs yeux bien plus qu'une simple opportunité de mettre en pratique les différentes notions théoriques reçus en cours en matière de cinéma.

Pour l'heure, l'activité la plus immédiate de l'Acésaf reste l'organisation imminente du casting. Est programmée ensuite, en date du 16 janvier 2016, la sortie officielle de l'association. Elle est donc censée intervenir avant le lancement du tournage de *Mon premier jour à l'université* à la mi-février 2016. La rencontre de janvier devrait, outre servir à la présentation au grand public de leur projet, communiquer le calendrier de ses activités de l'année qui pointe à l'horizon.

Nioni Masela

ENQUÊTE

Perception de la population de l'Est envers la paix, la sécurité et la justice

Le besoin d'identifier les problèmes que la population estime être prioritaire et de décrypter la perception de la population en ce qui concerne la garantie des droits fondamentaux, la sécurité, le fonctionnement du système judiciaire, la responsabilité des représentants élus, etc. passe pour un impératif pour tout gouvernement responsable censé constamment évaluer l'impact de son action sur ses administrés. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire l'enquête menée tout récemment à l'est de la RDC sur un échantillon de 5,166 adultes.

Initié par Claude Nyembwe dont l'agence traîne une expertise éprouvée dans le domaine, l'enquête a consisté à recueillir les opinions et attitudes de la population par rapport aux questions relatives à la paix, la sécurité, les actes de violence et la justice tels que perçus par la population des provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu ainsi que du district d'Ituri. Les résultats de cette enquête représentent une opportunité pour les sans-voix et victimes de la guerre de pouvoir exprimer leur opinion. Le rapport issu de cette enquête serait également très utile au gouvernement ainsi qu'aux organisations internationales, surtout par rapport à leurs interventions.

Selon les résultats de l'enquête, la population interrogée a exprimé des sentiments peu favorables par rapport à la sécurité de manière générale. Les femmes en particulier ont affirmé ne pas avoir observé une quelconque amélioration sur le plan sécuritaire durant ces dernières années. La population interrogée a qualifié le système judiciaire de corrompu (54%), non existant et favorisant l'impunité (41%). Parmi les mesures qui devraient être prises figurent la

lutte contre la corruption (59%), une meilleure formation des juges et avocats (31%), et plus d'effort de vulgarisation sur les sujets en rapport avec la justice (25%).

Lors d'une enquête similaire réalisée en 2008 sur un échantillon de 1,133 personnes, plusieurs personnes ont rapporté avoir subi soit un interrogatoire soit persécutées par des groupes armés (55%). Certaines interrogées ont rapporté avoir été battues par des groupes armés (46%), menacées de mort (46%), ou encore enlevées pour au moins une semaine (34%). A l'est du pays, 23% des interrogés ont rapporté avoir été témoins d'un acte de violence sexuelle, et 16% ont rapporté avoir subi une forme de violence sexuelle. Un autre fait intéressant est qu'une partie des interrogés (le tiers) ont indiqué qu'ils ne seraient pas disposés à accepter des victimes de violence sexuelle dans la communauté.

Présence onusienne controversée

Les résultats de l'enquête indiquent également que la population ne reconnaît aucun effort entrepris dans le sens du rétablissement de la paix. Parmi les personnes interrogées, la majorité (92%) estime qu'il est possible d'arriver à la paix durable et estime que le gouvernement en place est l'acteur principal censé prendre les mesures nécessaires (72%). Cependant, interrogées sur le rôle important du gouvernement en ce qui concerne l'établissement de la paix, près d'un quart de personnes seulement (29%) estime que le gouvernement travaille dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie. En ce qui concerne les principaux acteurs de la paix, la population s'est montrée très peu favorable à la présence de la Monusco. Parmi les personnes interrogées, près de trois quart (77%) estime que la contribution de la Monusco à l'amélioration de la sécurité est minime et presque inexistante. Cependant, les résultats varient se-

lon les territoires car, à Rutshuru et Nyiragongo, plus de la moitié des personnes interrogées ont été plutôt favorables à la présence de la Monusco. Cela pourrait s'expliquer par les récents développements contre les M23.

Interrogée sur ce qui devrait être fait en vue d'améliorer la sécurité dans leurs villages et régions environnantes, la population a indiqué la nécessité que les Fardc soit payés (27%) et déployés (17%), que la police soit payée (26%) et déployée (18%). Ils ont également relevé le besoin pour la police et les Fardc de suivre une meilleure formation (13% et 14% respectivement). Quant à l'amélioration de leurs conditions de vie, la population a indiqué avoir un accès limité à l'instruction (22%) et souhaiterait une garantie d'emploi (19%). Quant aux coupables des crimes et autres actes de violence perpétrés durant toutes ces dernières années, la majorité des personnes interrogées (89%) estime qu'il est très important que justice soit rendue ; certains voudraient voir les responsables des crimes et violences punis (60%), envoyés en prison (42%), ou transférés au tribunal (38%).

Sur la base des résultats de cette enquête et d'autres études menées à l'est du pays, il est évident que la population a perdu confiance dans le gouvernement. Le pouvoir en place est perçu comme l'acteur qui entretiendrait la corruption, l'impunité et qui aurait failli dans certains de ses rôles fondamentaux (tels que fournir les besoins de base à la population). Le gouvernement n'est certainement pas perçu comme celui qui œuvre pour améliorer les conditions de vie de la population.

Alain Diasso

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La RDC citée parmi les principaux pays d'origine des migrants

La recherche des meilleures opportunités économiques a conduit vingt-trois millions de migrants originaires d'Afrique subsaharienne à quitter leur région. Selon l'édition 2016 du Recueil des statistiques sur les migrations et les envois de fonds initié par la Banque mondiale (BM), une grande partie des migrants africains n'a pas quitté la région. En dehors de la RDC, cinq autres pays de la région ont contribué à allonger la liste des candidats au départ.

Les six principaux pays d'origine des migrants sont la Somalie, le Burkina Faso, le Soudan, la RDC, le Nigéria et la Côte d'Ivoire. Au total, renseigne le rapport, l'on a compté en 2015 un peu plus de 23 millions de migrants originaires d'Afrique subsaharienne. 26% d'entre eux vivaient dans les pays de l'OCDE tandis que la grande majorité, soit 66%, s'était limitée dans les pays de la région. Concrètement, l'Afrique subsaharienne a accueilli environ 18 millions de migrants cette année. Comme l'explique les auteurs, la majorité des migrants d'Afrique (en particulier des pays plus pauvres) émigrent vers d'autres pays africains, essentiellement l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Kenya et l'Éthiopie. Toujours selon les chiffres disponibles, l'on estime que les envois des fonds vers la région ont atteint 35 milliards de dollars américains en 2015. Par ailleurs, quatre milliards de dollars américains ont quitté la région en 2014.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

Week-end des RD-Congolais en Europe

Le week-end a été assez positif pour certains Congolais ou de souche RD-congolaise.

Tout va pour le mieux pour Cédric Bakambu qui s'est adapté à la vitesse de l'éclair dans son nouveau club, Villarreal CF en Espagne. Le Congolais qui compte déjà huit buts à son compteur a participé au succès des jaunes le dimanche sur le terrain de Real Sociedad. Même s'il n'a pas marqué, l'attaquant international RD-congolais est aujourd'hui un pion important dans le dispositif de l'entraîneur Marcelino García Toral, avec déjà un total de dix buts inscrits toutes compétitions confondues.

En Angleterre, l'on note la constance du numéro 10 de Crystal Palace, Yannick Bolasie, titulaire lors de la victoire de son équipe sur le terrain de Stoke City par deux buts à un. Crystal Palace est sixième avec 29 points, à neuf longueurs de leader surprise de la Premier League, Leicester City de l'entraîneur Claudio Ranieri. L'on a appris que le technicien portugais Mourinho aurait manifesté son intention de le prendre avant son limogeage de Chelsea. Pour sa part, Chancel Mbemba et Newcastle ont fait match à égalité d'un but partout avec Aston Villa, actuel lanterne



Yannick Bolasie de Crystal Palace en lutte avec Coquelin d'Arsenal

rouge. L'ancien défenseur d'Anderlecht a bien tenu sa place dans la charnière centrale de la défense, et Newcastle est actuellement 17e, juste devant Swansea, premier relégable. De leur côté, Norwich de Youssouf Mulumbu et Dieumerci Mbokani a réalisé un coup d'éclat en dominant Manchester United à Old Trafford, le temple mancunien du football, par deux buts à un. Mbokani et Mulumbu sont entrés en deuxième période pour préserver les deux buts de Norwich inscrits par Jerome et Tetey.

En France, l'on note la victoire (2-1) du Gazelec Ajaccio de l'attaquant John Tshibumbu sur Lyon qui traverse une mauvaise passe. Le néo-international congolais, présent au stage de Mons en Belgique avec les Léopards de la RDC du sélectionneur Florent Ibenge, fait progressivement son trou au sein de cette équipe qui engrange des points. Entré dans le cours du jeu en deuxième période, Makengo n'a pu rien faire lors de la défaite de Caen face à l'actuelle foudre du football français, le Paris Saint Germain, dominateur au stade Saint Michel d'Or-

nano par zéro but à trois. Jordan Nkolo est resté sur le banc des remplaçants du côté de Caen. Et Presnel Kimpembe ne figurait pas sur la feuille de match du côté parisien.

En Belgique, le milieu offensif international RD-congolais Neeskens Kebano, en forme, a marqué à la 69e minute lors de la victoire Genk sur Saint-Tronc (St Truiden) par trois buts à zéro. Il était déjà passeur décisif à la 37e minute.

Martin Engimo

INTERVIEW

Caryl Sisto Obondoko Ellangui : « L'action humanitaire ne peut pas être dissociée de la foi chrétienne »

Le président fondateur de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) s'est ainsi exprimé à l'occasion d'un entretien qu'il a eu le 22 décembre avec les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi Assoc attend seulement la veille des fêtes pour offrir des dons de jouets aux enfants orphelins ?

Caryl Sisto Obondoko Ellangui : L'association assiste de temps en temps les orphelins dans les principales villes du Congo, notamment Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Elle n'attend pas seulement la fin de l'année pour le faire. Hormis quelques actions de bienfaisance qu'elle mène quotidiennement, l'Assoc intervient au cours des grands moments de l'année en faveur des orphelins, à savoir la rentrée des classes, la journée de l'enfant africain, la distribution de vêtements aux enfants et aussi pendant d'autres occasions nationales ou internationales consacrées aux enfants.

LDB : Pourquoi seulement le choix des principales villes ?

CSOE : Dans toute chose, il faut

toujours commencer quelque part. À Pointe-Noire, l'association a débuté ses actions en 2011, ensuite elles se sont poursuivies à Brazzaville depuis le 4 mars 2012 à la suite des événements tragiques qui s'étaient passés dans cette ville. Et en 2015, l'association est présente à Dolisie. Dans les prochains jours, l'Assoc envisage d'élargir son action à travers d'autres orphelinats et centres d'accueil d'enfants reconnus par l'État dans d'autres départements et villes du Congo, notamment Boundji, Mouyondzi et autres.

LDB : L'association envisage-t-elle des actions de bienfaisance hors des frontières nationales ou aura-t-elle des antennes au niveau international ?

CSOE : Il est peut être très tôt de l'affirmer, mais il faut dire que petit à petit l'Assoc fera son chemin. Et l'idéal à moyen terme ce sera la création des centres d'accueil pour enfants dans des localités qui en manquent et dont le besoin se fera sentir.

LDB : L'Assoc a-t-elle les moyens de sa politique ou reçoit-elle des subventions des partenaires ex-



Caryl Sisto Obondoko Ellangui avec les orphelins Photo Adiac

térieurs ou locaux ?

CSOE : L'association ne travaille pas avec un gros donateur ou une grande entreprise, mais en tant qu'une association à obédience religieuse, Dieu est assez riche pour envoyer au moment opportun de l'aide nécessaire à cette structure. Le partenaire n'est pas seulement quelqu'un qui apporte de l'argent à l'association mais aussi celui qui partage la même vision que les autres membres de l'association. Pour l'année

2015, Assoc à travailler avec une association sœur des Congolais vivant à Londres dénommée « Tenons-nous la main, enfants du Congo », qui a octroyé 500 kilos de vêtements et de jouets qui ont permis à l'association d'appuyer ses actions.

LDB : En votre qualité de président d'Assoc, quel est le message d'amour que voulez-vous faire passer ?

CSOE : La bible dit dans Jacques

1: 27 que « La religion pure et sans tâche devant Dieu consiste à assister les orphelins et les veuves dans leur affliction et à se protéger des souillures du monde ». Enfant de Dieu, nous devrions savoir qu'une foi sans œuvre est une foi morte comme le dit l'apôtre Paul. Dieu aide un homme à travers un autre homme. Ainsi l'action humanitaire ne peut-elle pas être dissociée de la foi chrétienne.

Propos recueillis par Faustin Akono

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE * SOCIÉTÉ
POLITIQUE * ART, CULTURE, MEDIA
RÉFLEXIONS * INTERNATIONAL
SPORT



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MUSIQUE

«Épouvantail », troisième opus digital de Lentail

Sa sortie officielle a eu lieu le 5 octobre 2015, l'album est en digital, il compte douze titres c'est un album pluridimensionnel dans lequel l'artiste éduque la masse, invite la jeunesse au travail et rend hommage à toutes les mères. L'album véhicule également le message de paix et d'unité.

La préparation de cet opus *Épouvantail* a duré quasiment une année, on y trouve des chansons comme : Afrika ; beno vumbuka, lisapo ; muntu fwa ; maman ; la haine de l'amour ; etc. Elles sont chantées en français, en Kituba, en lingala.

Lentail, de son vrai nom Bi-poumba Arcy, est un artiste rappeur congolais, membre du groupe Bafuru créé en 2011, basé à Pointe Noire. Le rappeur congolais vit à Brazzaville, il est diplômé en management d'entreprise. L'artiste a fait ses pas dans la musique hip pop après son obtention du baccalauréat en 2008. A son actif il a trois albums digital solo dont le

troisième est sorti le 5 octobre 2015. Il encourage par ailleurs le public à télécharger gratuitement l'album sur les sites : W3.haute culture.com ; talondekin.

Le talentueux rappeur tire ses inspirations du quotidien, du vécu. L'opus est une autoproduction de l'artiste et se trouve dans une période promotionnelle. Pour lui, la majorité des rappeurs congolais évoluent en autoproduction « Nous n'avons pas de soutien quelconque. La musique hip pop au Congo n'a pas encore trouvé sa place, même les opérateurs culturels ne s'intéressent pas à cette musique,

ces derniers préfèrent faire venir les artistes d'ailleurs, je ne sais pas pour quelle raison ». Lentail pense que faire le rap ne nécessite pas forcément besoin d'aller dans une école de formation. Ceux qui sont nés avec ce talent il leur suffit juste d'être encadrés. On scande les textes du vécu, le rap prend ses sources dans la rue, c'est comme de la poésie, il suffit de se lever et dire ce que tu ressens et dire ce que tu observes, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas un encadrement nécessaire. Il y a des principes à respecter. « Si tu veux faire le rap tu dois t'intéresser au fondement ».

Les artistes rencontrent souvent les difficultés à l'enregistrement en studio. « Cela nous demande beaucoup d'argent. Ce n'est pas facile ». L'artiste

s'est plaint du fait qu'ils n'ont pas des scènes d'expressions, nous nous arrangeons à faire vivre l'art, on n'a pas des scènes. Les décideurs du ministère de la Culture ne prêtent pas assez d'attention au rap, or il s'avère que le rap est une musique à part entière, cette musique est comme les autres. « On aimerait qu'on nous offre des scènes comme la rumba, le ndombolo ». Et de poursuivre « Nous profitons du cadre de l'Institut Français du Congo pour prêter, si ce n'est pas ce cadre où allons-nous prêter alors. Si l'Etat congolais va penser à nous construire des salles de spectacles ça serait une bonne chose ».

L'artiste demande au ministère de la Culture et à tous les décideurs, le gouvernement en général de pouvoir aussi pr-

ter leur attention à la culture notamment à la culture urbaine qui est en pleine naissance dans notre pays et nous offrir des infrastructures qu'ils nous font pour l'émergence de cette culture. Partout dans le monde, le rap est une culture messagère, pleine valeur que les gens ne stigmatisent pas du fait qu'il soit né dans la rue, ils le considèrent comme un art des voyous car, dit-il ils se trompent énormément, il ya des diplômés qui le pratiquent par passion.

Il a lancé un appel de soutien en matériel au ministère de la Culture, en construisant des salles de spectacles accessibles à tout le monde, cela participera à l'émancipation de la culture urbaine et de l'hip pop en général.

Rosalie Bindika

CINÉMA

Le cœur de la bête sur les Traces de Sony Labou Tansi

Le Festival de théâtre Mantsina sur scène débuté depuis le 10 décembre est dédié cette année à l'écrivain Congolais Sony Labou Tansi. À cet effet plusieurs de ses œuvres et textes sont lus et mis en scène.

Le jeune congolais Ori Huchi Kozia a réalisé le cœur de la bête. Une fiction dramatique de vingt-six minutes, avec Harvey Massamba, Ludovic Loupé, Nicolas Moumbounou, Jean Louis Ouakabaka qui a été projetée le 16 décembre à l'Institut français du Congo.

La trame tourne autour de trois anciens comédiens tombés dans l'oubli qui décident de remonter le fleuve en quête d'un vieux manuscrit. L'auteur de ce manuscrit, le dramaturge Sony Labou Tansi

mort pendant l'écriture dans l'atroce souffrance, y aurait mis tout son génie. Au fil du voyage, la démence, la violence et la folie guettent. Cette projection n'était que la présentation du projet qui va être mis en place et réalisé d'ici peu. Ce n'est que l'introduction d'un long métrage sur l'environnement imaginaire de l'écrivain Sony Labou Tansi. Le cœur de la bête a été tourné en deux semaines et monté en dix jours. « C'est un projet assez fort, c'est une fiction sur les traces de Sony Labou Tansi. L'auteur a décidé de suivre l'écriture et l'imaginaire qui parcourt cette année du 20^e anniversaire de la disparition de Sony », a déclaré un spectateur.

Hermione Désirée Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

Plus de 150 athlètes en compétition

Le coup d'envoi de la 12^{ème} édition de la compétition donné hier au Gymnase Etienne-Monga à Brazzaville a ouvert la voie de la succession au département de la Likouala champion en titre.

Les athlètes sont venus des départements de la Sangha, de la Cuvette, la Cuvette-Ouest, des Plateaux, de Brazzaville, de la Lékoumou, de la Bouenza, de la Likouala, du Niari et de Pointe-Noire. Ils compétissent dans le but de détrôner leurs concurrents de la Likouala qui l'année passée ont terminé leur course sur la première marche du podium avec neuf médailles dont trois en or. C'était pour la première fois qu'un département de l'intérieur du pays réalise un tel résultat qui était devenu l'apanage des Brazzavillois. La délégation de la Likouala ne baissera pas les bras et tentera assurément de conserver le titre. Durant les trois journées que durera la compétition, soit du 22 au 24 décembre, les pronostics peuvent se confirmer à défaut d'être déjouer. Par ailleurs, cette 12^{ème} édition du championnat national ne sera pas comme les autres. La touche particulière ici c'est que la compétition ne se joue pas seulement en simple mais aussi en double. Lequel championnat est couplé à la Coupe Denis-Sassou-N'Guessou pour la Paix qui sera à sa 11^{ème} édition. Là c'est le département de Brazzaville qui détient le titre mis en jeu notamment en équipe dames et messieurs. En simple seniors dames, Jolie Ivosso (Brazzaville) conserve la médaille d'or tandis qu'en simple cadettes c'est Thécia Gamango de la Sangha qui détient la couronne. Rosin Yako de la Likouala est champion en titre. Driche Ekoya de la Sangha l'est également chez les juniors hommes tout comme Dorion Ilongui de la Likouala en simple minimes garçons. Au gymnase Etienne-Monga, soit ils conserveront leurs titres soit leurs concurrents les détrôneront.

Ces deux compétitions, selon les responsables de la Fédération congolaise de tennis de table servent aussi d'ouverture de la saison sportive 2015-2016. Seuls les seniors et les juniors sont concernés. « À Brazzaville, nous avons l'avantage de nouvelles infrastructures sportives, plus modernes et mieux adaptées... », a expliqué le premier vice-président de la Fédération, Jean-Marie Okouna. Aux athlètes de révéler leurs talents.

Rominique Nerplat Makaya

BASKETBALL

La Fédération congolaise se conformera aux réformes de la FIBA

Se plier aux nouvelles exigences de la Fédération internationale de basket (FIBA) est l'un des sujets à traiter lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération nationale en janvier 2016 encore que l'instance mondiale du basket a demandé à celle-ci un audit sur document.

« (...) La Fédération congolaise de basketball (Fécoket) doit se moderniser. (...) Au niveau du bureau nous ne naviguons pas

La saison écoulée...

Faisant une rétrospective par la même occasion, le président de la Fécoket pense que le bilan de la saison sportive 2014-2015 est positif. Les déboires des basketteurs congolais aux onzièmes Jeux africains n'ont visiblement pas été retenus au nombre des unités de mesure de ce bilan. Firmin Dinga s'est plutôt appesanti sur d'autres critères faisant de ce bilan positif. En 2013, il n'existait que



Le président de la Fécoket au centre lors du point de presse crédit photo Adiac

au rythme des réformes souhaitées par la FIBA », a déclaré son président, Firmin Dinga, dans un point de presse tenu à Brazzaville. Cette modernisation, tant dans l'administration que dans la formation technique obéit à la nécessité de suivre le chemin tracé par la FIBA, sous de nouvelles formes.

Un site Internet de la Fécoket est en cours de création, l'élaboration des fichiers électroniques (licences) pour éviter qu'il y ait la triche d'âge sur la catégorisation des athlètes, la professionnalisation du basketball... La liste n'est pas exhaustive. Toutes ces questions et bien d'autres seront examinées lors de l'Assemblée générale, en janvier 2016. Avant d'y arriver, le président de la Fécoket a changé la configuration de la structure qu'il dirige à travers deux nominations. Joslain Mouangassa assumera désormais les fonctions de directeur Marketing et Sponsoring alors que Patrick Mizidi est nommé directeur de la Communication.

19 clubs de basketball sur toute l'étendue du territoire national. A ce jour, les clubs sont chiffrés à 33. La même année, le Congo ne disposait que 312 licenciés, en 2015 ils sont passés à 570. Les ligues, il y en avait 4, c'est désormais 6. « Nous allons continuer à travailler de sorte que toute l'étendue du territoire national soit couverte de ligues départementales », a fait savoir le président de la Fécoket.

Par ailleurs, le Congo n'avait qu'un arbitre international, il y a deux ans, alors maintenant ils sont trois. L'élévation de Hubert Guy Aimé Mampouya au rang de Commissaire FIBA allonge la liste des avancées évoquées par Firmin Dinga. Le nommé, soulignons-le, est le premier cadre congolais qui assumera les fonctions d'un commissaire international au niveau de l'instance gestionnaire du basketball mondial. A en croire le président de la Fécoket, le travail ne s'arrêtera pas là.

R.N.M.